

DÉBAT PUBLIC

EUROPACITY



VERBATIM

Réunion publique générale

Jeudi 26 mai 2016 – 20 h 00 – 23 h 45

Paris

Cité des Sciences

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

La salle n'est pas encore tout à fait pleine, mais si vous le voulez bien, nous allons démarrer. Bonsoir à tous pour cette réunion parisienne au sujet du projet d'EuropaCity. Nous découvrons bien sûr beaucoup de nouveaux visages, que nous n'avons pas vus au cours des très longues et très nombreuses séances de travail qui ont eu lieu depuis le démarrage de ce débat. Nous présenterons donc rapidement le cadre du débat.

EuropaCity a saisi la Commission nationale du débat public de ce projet, et cette dernière a décidé d'organiser elle-même le débat. Elle a nommé une Commission *ad hoc* chargée d'organiser ce débat dont elle m'a confié la présidence. Nous avons ici cinq membres, dont l'un ne tardera pas à arriver, de compétences très variées, qui représentent des expertises permettant d'appréhender les différents enjeux du débat.

Notre travail consiste à organiser ces débats, à donner la parole au public au sens le plus large du terme. Il ne s'agit pas de donner un avis, puisque nous ne sommes pas dans le contexte d'une enquête publique. Nous donnons la parole et à la fin de ce débat, nous consignons ce qui s'est dit dans un compte rendu. Le Président de la Commission nationale en fait un bilan beaucoup plus succinct et, trois mois après, le maître d'ouvrage tire les conclusions de ce débat en prenant sa décision : soit il poursuit son projet tel qu'il l'a proposé, soit il le poursuit en l'amendant, soit il y renonce.

Ainsi, ce débat porte bien sûr l'opportunité du projet. Évidemment, si ce projet est jugé opportun, le débat porte également sur les modalités selon lesquelles il se réalisera. Pour cette raison, nous avons organisé des réunions visant à examiner les divers aspects du projet de manière très approfondie. Dans ce projet, certains aspects sont relativement locaux et d'autres sont régionaux, voire plus larges que l'échelle régionale.

Organisation du débat

Ce soir, je propose, puisque nous sommes à Paris, donc un peu loin de ce site, de concentrer les débats autour de l'impact régional ou des enjeux régionaux que représente ce projet, les enjeux locaux étant traités au plus près des territoires dans lesquels il s'implantera.

Afin d'organiser l'examen de ce projet par l'assemblée que vous représentez, nous avons choisi d'organiser la séance autour de trois séquences différentes. Tout est toujours discutable évidemment, mais nous sont apparus comme étant les enjeux importants du projet au niveau régional d'abord les enjeux touristiques que peut représenter le projet EuropaCity pour la grande région Île-de-France ; les enjeux économiques et sociaux du même projet ; et les enjeux environnementaux. Chaque séquence donnera lieu à une présentation par le maître d'ouvrage, qui est représenté par Monsieur DALSTEIN, le Directeur du projet, et Monsieur LEBON, le Directeur du développement. En appui de sa présentation, le maître d'ouvrage a souhaité faire intervenir des experts qu'il présentera, parmi lesquels le ministre Monsieur AILLAGON, l'économiste Monsieur BOUZOU et un expert qui traitera de la partie environnementale, dont je n'ai pas retenu le nom.

Nous essaierons de tenir chaque séquence dans un temps d'environ 40 minutes, 20 minutes d'exposé et 20 minutes de débat. À la fin, il nous restera donc du temps pour ouvrir un débat plus général sur l'ensemble du projet.

Je rappelle très succinctement les règles du débat public, puisque je donnerai la parole à la salle. Il existe un principe d'équivalence. Chacun a le même droit à la parole. Il n'est pas question de statut. Un particulier a le même droit à la parole qu'un représentant associatif ou un élu. C'est le principe du débat. C'est un peu inhabituel, mais c'est ainsi. L'essentiel repose sur la transparence et surtout l'argumentation. Quand on donne un avis, il faut être à même de l'argumenter, car le débat se fonde sur l'argumentation, et pas simplement sur des prises de position.

Ce débat public n'est ni un référendum ni un sondage. Nous ne compterons pas les pour et les contre à la sortie. Seule compte la richesse des arguments qui auront été proposés à l'appui probablement de positions. Je donne tout de suite la parole à Monsieur DALSTEIN qui va vous présenter la première séquence, ce qu'il considère, au titre de son projet, comme étant des enjeux touristiques sur la grande région Île-de-France. Monsieur DALSTEIN, vous avez la parole et vous disposez de 20 minutes en tout avec votre expert.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Nous avons dit 25 minutes pour cette première séquence, Madame la Présidente, si vous en êtes d'accord. Cela me permettra de présenter le projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

En effet, une petite présentation générale est prévue. Les séquences suivantes seront un peu plus courtes.

Présentation générale du projet

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Merci, Madame la Présidente. Bonsoir, Mesdames, Messieurs. Tout d'abord, très brièvement, je vous présenterai le projet EuropaCity, puis je vous exposerai les enjeux autour de la destination que pourrait être ce projet dans le Grand Paris.

Je vous propose de découvrir le projet à travers un film que je vais vous commenter. L'ambition du projet EuropaCity est née en même temps que celle du Grand Paris, dans un endroit très particulier de l'Île-de-France, entre deux aéroports : l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle et l'aéroport du Bourget, avec l'arrivée du métro du Grand Paris qui desservira ce site. Nous avons l'ambition de créer une nouvelle destination à l'échelle de l'Île-de-France.

S'il se réalise, ce projet se développerait à l'échelle d'un quartier, avec un certain nombre de grands équipements de loisirs qui viendraient marquer l'ensemble du projet : une ferme urbaine, un parc à thèmes, un parc aquatique, un parc des neiges, une grande halle d'exposition et enfin des salles de spectacles ainsi que des restaurants.

Le projet, tel qu'il est développé par Bjarke INGELS, notre architecte, viendrait se connecter directement à la station de métro du Grand Paris et aux accès routiers. Il s'organise assez simplement, avec une place centrale, une rue piétonne de 1,5 kilomètre et un grand parc urbain de 10 hectares qui serait le cœur du projet et qui pourrait accueillir des manifestations de plein air.

La rue piétonne de 1,5 kilomètre desservirait l'ensemble des programmes, notamment les commerces, avec l'enjeu de pouvoir accueillir de grands magasins, des enseignes actuellement non présentes en France et de donner une large place au commerce collaboratif.

Le projet compte de grands équipements de loisirs. Le parc aquatique, avec une vague de surf et de grands toboggans, serait le plus grand parc aquatique couvert de France. Il fonctionnerait en synergie thermodynamique avec le parc des neiges, nous y reviendrons dans la dernière partie de cette présentation. Le parc des neiges accueillerait des activités de glisse, à la fois ludiques et pédagogiques.

Les espaces extérieurs intègrent des espaces de promenade et des équipements sportifs en libre accès.

La ferme urbaine serait développée dans la partie sud du projet sur 7 hectares permettant de développer des lieux de cueillette et de production ce qui serait consommé sur place.

C'est un enjeu touristique important. Nous avons cette vue sur Paris de cet endroit de l'Île-de-France. La taille du projet pourrait être un atout pour créer un écosystème vertueux. Nous y reviendrons dans la dernière partie de cette présentation.

Le projet comprend une grande halle d'exposition. Je reviens dans les programmes. Nous travaillons avec la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais sur la programmation de cette halle.

Le parc à thème présente l'enjeu de pouvoir mettre en scène les activités de loisirs par rapport à la rue piétonne. Il compte un centre culturel pour enfants. Nous travaillons avec Universcience sur la programmation de ce centre culturel pour jeune public.

Enfin, une salle circulaire serait dédiée à l'accueil en résidence d'une troupe de cirque contemporain.

Ce projet est à un endroit qui compte beaucoup d'habitants à proximité, mais il n'y en aurait pas sur le site, il pourrait donc avoir une amplitude diurne et nocturne importante avec des salles de spectacle, des boîtes de nuit et des restaurants.

Si le projet se réalise, le chantier commencerait en 2019 avec un objectif d'ouverture en 2024, date de mise en service du métro du Grand Paris qui desservira ce territoire.

Nous travaillons sur ce projet depuis 2008. S'il se réalise, il verrait le jour en 2024 et s'inscrirait dans l'évolution de nos modes de vie. Je voudrais en détailler cinq qui sont pour nous des fils conducteurs dans la réflexion que nous avons engagée dans ce projet d'initiative et de financement privés depuis sa genèse.

Tout d'abord, la révolution numérique transforme en profondeur nos modes de vie, nos modes de consommation, mais aussi notre façon d'être ensemble, de partager, d'avoir des amis sur Facebook. Le temps libre dans nos sociétés occidentales représente une part importante de notre temps de vie et la conséquence est le développement massif du tourisme. Pour l'opérateur privé que nous sommes, historiquement issu de la distribution, le Groupe Auchan, la troisième transformation est une transformation en profondeur de nos modèles

économiques. Demain, notre conviction est que la dimension émotionnelle, la dimension expérientielle sera beaucoup plus créatrice de valeur que la densité de biens de consommation. Bien sûr, il existe une dimension environnementale, tant dans la conception de ce projet que dans la nature de l'offre qui serait développée. Nous détaillerons ce point en troisième partie. Enfin, la culture, parce que nous croyons que l'offre culturelle dans un projet de cette nature est un élément majeur du « vivre ensemble » et peut être aussi un vecteur de cohésion sociale.

Pour ce projet, nous avons élaboré une stratégie de développement durable et nous aurons l'occasion ce soir d'aborder l'essentiel de ces aspects. Dix engagements sont pris dans cette stratégie. La première partie que nous allons développer portera sur le programme et la destination, notamment sur la dimension de loisirs, sur la dimension culturelle. Ce sera le premier temps de cette présentation. La deuxième partie traite des emplois, de la formation. Comment ce projet pourrait-il apporter des emplois et à quelles conditions aux habitants du Nord-est francilien ? Quelles seraient les retombées économiques locales de ce projet et comment pourrait-il avoir un effet d'entraînement sur le territoire ? Ce sera le deuxième temps de la soirée. Enfin, le troisième portera sur les enjeux environnementaux avec Aurélien GERVASI de Transsolar qui est le bureau d'étude qui nous accompagne sur l'ensemble des aspects environnementaux. Nous vous présenterons comment nous avons travaillé sur la réalisation d'un écosystème qui pourrait être vertueux.

Les enjeux touristiques du projet

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Pour entrer dans la première thématique, j'entrerai dans un certain nombre de points avant de passer la parole à Jean-Jacques AILLAGON.

D'abord, ce projet ne pourrait pas voir le jour s'il n'y avait pas l'ambition du Grand Paris. L'ambition du Grand Paris, c'est en premier lieu une dynamique de transport, celle de créer de nouvelles lignes de métro. Ce projet serait situé sur la future ligne 17, qui a vocation à relier Le Mesnil-Amelot, mais surtout l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, le Parc des expositions de Villepinte, Gonesse, Le Bourget Aéroport, Le Bourget RER pour arriver à Saint-Denis Pleyel au Stade de France. Ce territoire du nord-est francilien, aujourd'hui mal desservi par les transports en commun, notamment le RER B et le RER D, serait situé à 24 minutes de la Gare Saint-Lazare en 2024. Gonesse serait à 24 minutes de la Gare Saint-Lazare en 2024 avec un changement à Pleyel.

Le deuxième point porte sur les pôles de développement. Le Grand Paris est également la structuration d'un certain nombre de territoires de projets. L'un des grands territoires de projets est le corridor aéroportuaire, soit tout le développement entre l'aéroport du Bourget et l'aéroport de Roissy, à cheval sur trois départements : le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne.

Il y a l'enjeu de pouvoir créer des pôles de loisirs majeurs dans le Grand Paris. C'est un travail de l'architecte urbaniste François LECLERCQ qui travaille avec nous. À l'est de l'Île-de-France, nous avons bien sûr Disneyland. À l'ouest, nous avons Versailles, mais aussi les développements en cours sur l'île Seguin ou encore le nouvel Aréna 92 qui ouvrira à Nanterre. Il existe également des projets de développement important dans le sud, comme la Cité de la gastronomie à Rungis et le projet de Grand stade de la Fédération française de rugby à Ris-Orangis. Enfin, au nord, le développement a déjà bien commencé, avec la transformation profonde de la Seine-Saint-Denis et de Saint-Denis en particulier avec le Stade de France, l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle qui est le cinquième aéroport dans le monde en termes de trafic de passagers.

L'enjeu est donc de pouvoir créer, à cette échelle du Nord-est francilien et de l'Île-de-France, une nouvelle destination qui s'inscrirait dans une opération publique d'aménagement. Pour vous situer, nous avons l'autoroute A1, l'ancien site PSA d'Aulnay et à côté, l'Etat, par le biais d'un établissement public d'aménagement, l'EPA de la Plaine de France, porte un projet d'aménagement de 280 hectares dans lequel le projet EuropaCity se développerait sur 80 hectares. La future station de métro de la ligne 17 du Grand Paris sera à cet endroit.

Je vais balayer rapidement le programme. Le projet est très hybride dans ses composantes : un certain nombre d'équipements culturels importants ; une grande halle d'exposition dont nous travaillons à la programmation avec la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais ; une salle circulaire dédiée à l'accueil en résidence d'une troupe de cirque contemporain ; une salle de spectacle modulable de 3 000 à 5 000 places ; un centre culturel pour jeune public, pour lequel nous avons une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Universcience qui nous accompagne sur la programmation de ce lieu ; un lieu dédié aux cultures numériques ; et une résidence de créateurs. Ces composantes concernent le programme culturel.

Nous avons vu les équipements de loisirs dans la vidéo. Ils sont importants. Ils seraient vraiment l'un des moteurs de l'offre que nous développons, avec un parc à thèmes qui serait pour l'essentiel couvert, un parc d'aventure lui

aussi couvert qui pourrait être en interaction avec l'extérieur, notamment avec l'enjeu de créer de vastes espaces en toiture accessibles dans le projet architectural, un parc des neiges et un parc aquatique.

L'offre commerciale s'inscrit dans la révolution du digital qui fait qu'une majorité d'entre nous a un Smartphone ou une tablette. Nous pouvons considérer que l'évolution de nos modes de consommation sera de plus en plus profonde par rapport au numérique. L'enjeu de ce projet consiste vraiment à inscrire son offre commerciale dans l'évolution de nos modes de consommation.

Enfin, le quatrième pilier du projet repose sur des hôtels et un centre de séminaires et de congrès avec 2 700 chambres qui seraient réalisées dans ce projet, allant de l'auberge de jeunesse ou de l'hôtel familial avec 4 ou 5 chambres à une dimension de *resort* qui pourrait être connecté avec certains grands équipements de loisirs.

Nous voulons faire de ce lieu un lieu en libre accès, puisque l'on n'est pas sur un équipement où l'on acquitte un ticket d'entrée. On est bien à l'échelle d'un morceau de ville. Certains contestent le terme « quartier » en disant qu'il n'y aura pas d'habitants sur place. Il y a certes des hôtels, il ne peut pas y avoir d'habitants, car nous sommes sur un territoire qui est sous des contraintes de bruit liées à l'aéroport du Bourget. À cette échelle, et notamment compte tenu du parc de 10 hectares, de la rue piétonne de 1,5 kilomètre, de la grande place centrale, il s'agit de proposer des activités en renouvellement permanent, avec une programmation événementielle qui vous est exposée, qui viendraient rythmer la vie de ce projet.

Les publics attendus : 31 millions de visites par an seraient attendues, dont 25 millions de Franciliens et excursionnistes, c'est-à-dire non-habitants de l'Île-de-France et situés à moins de 2 heures de l'Île-de-France. Il y a 19 millions d'habitants à moins de 2 heures. Il existe un potentiel touristique important. Le fait d'être sur le chemin entre Paris et Roissy fait qu'évidemment, l'enjeu touristique est important. Nos études, menées avec Atout France, avec le Comité régional du tourisme de l'Île-de-France, nous permettent d'estimer un potentiel de visites de 6 millions de touristes. Vous voyez que la grande majorité serait des touristes français et européens.

Si ce projet voit le jour, le chantier commencerait en 2019, à un moment où la ZAC, la Zone d'Aménagement Concerté du Triangle de Gonesse, aura déjà commencé, où les travaux du métro du Grand Paris seront engagés pour desservir ce site, avec l'objectif de pouvoir ouvrir en 2024. 2024, c'est la date à laquelle la ligne 17 du métro, réalisée par la société du Grand Paris, sera mise en service.

Voilà pour ma partie. Avant de lancer le débat, Madame la Présidente, je vous propose de passer la parole à Jean-Jacques AILLAGON sur les enjeux et sur le décloisonnement des fonctions possible dans un projet comme celui-ci.

Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre de la Culture et de la Communication

Madame la Présidente, merci. Mesdames, Messieurs, je dois vous dire que j'ai été d'emblée séduit par l'une des dimensions de ce projet : sa dimension culturelle. Madame, Monsieur, je sais de quoi je parle, tout autant que vous. Laissez-moi, s'il vous plaît, finir. J'ai été séduit par la dimension culturelle de ce projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je rappelle le principe du débat public.

De la salle

Le principe est que la salle doit parler. Nous ne sommes pas souvent écoutés. Nous sommes donc un peu énervés. L'ancien ministre de la Culture nous parle de culture pour ce projet.

Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre de la Culture et de la Communication

Monsieur, laissez la Présidente régler notre débat. Vous vous exprimerez ensuite.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Le principe du débat est que l'on s'écoute et que l'on ne pratique pas l'invective. Le débat y gagne énormément. Je vous demande d'écouter. Ensuite, vous aurez largement la parole.

Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre de la Culture et de la Communication

Madame la Présidente, je vous remercie. Je répète que j'ai été convaincu par la dimension culturelle de ce projet, d'autant plus qu'elle s'est développée sur la consultation de véritables opérateurs culturels, notamment ceux qu'a cités Monsieur DALSTEIN, la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais et la Cité des Sciences et de l'Industrie qui, vous le savez, développe ici un travail de médiation culturelle tout à fait remarquable.

Ce qui m'a également intéressé, c'est que ce projet prenait finalement le parti de se poser la question de l'introduction d'une offre culturelle dans un territoire éloigné du centre-ville. Pour ma part, cette préoccupation a toujours été extrêmement forte. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, lorsque j'étais ministre, j'ai invité les établissements du ministère de la Culture à engager la création d'antennes décentralisées dans certains territoires, et notamment dans des territoires tout particulièrement blessés par les mutations de leur activité économique. C'est ainsi qu'est né le Centre Pompidou Metz ou encore Le Louvre Lens. En tout cas, cette nécessité d'introduire une offre culturelle forte sur tous les territoires m'est extrêmement chère.

Vous le savez, la force de notre histoire a concentré dans le centre des villes l'essentiel de l'offre culturelle. C'est ainsi que l'histoire s'est faite. C'est là que se trouvent les plus grands musées, les plus grandes bibliothèques, le plus grand nombre de théâtres. Depuis 50 ans, l'action publique tente de faire en sorte que la culture soit une réalité plus accessible sur tout le territoire. Dans la mesure où ce projet prend le parti d'investir et de s'investir dans une proposition culturelle que j'espère forte, il me semble tout à fait digne d'intérêt.

En tout cas, il faut bien prendre en compte le fait qu'à ce jour, les espaces consacrés au commerce sont devenus des espaces de sociabilité possible. Tant qu'à faire, je crois que chacun a intérêt que l'on fasse tout de façon à ce que l'offre de loisirs et l'offre culturelle soient aussi qualifiées que possible.

On peut se demander si cette coexistence d'une offre culturelle et par ailleurs d'une activité commerciale est tolérable, positive, utile. Pour ma part, en observant l'évolution de l'histoire culturelle de notre pays, je pense qu'il existe une véritable possibilité de développement convergent et utile de ces activités.

Je note que les établissements culturels eux-mêmes, les grands établissements de l'État, qu'ils soient établissements publics commerciaux et industriels, comme la Cité des Sciences et de l'Industrie, ou établissements publics administratifs, comme le Centre Pompidou ou le Château de Versailles, ont pris le parti de s'interroger sur la pertinence d'une offre commerciale, qui leur permet par ailleurs de développer singulièrement le niveau de leurs ressources. Ressources affectées ensuite à l'essentiel de leur activité.

Nous pouvons également noter que des opérateurs privés ont également pris la décision de s'investir dans des projets culturels. Actuellement, nous voyons fleurir à Paris un certain nombre de fondations d'origine privée : la Fondation Vuitton au Bois de Boulogne ou la fondation plus modeste, mais tout aussi active de la Maison rouge sur les bords du canal de la Bastille. De façon générale, cette frontière, qui à une époque était extrêmement fermée entre d'un côté la sphère privée, la sphère économique, la sphère commerciale et d'un autre côté, la sphère culturelle, s'est en grande partie dissipée, non pas que le service public ait renoncé à ses objectifs propres, mais je crois qu'initiatives culturelles privées et initiatives culturelles publiques ont intérêt à se connaître, à se mesurer et éventuellement à se respecter.

La question de la légitimité d'une offre conjointe dans le domaine du loisir et le domaine de la culture peut se poser. Là aussi, je crois que nous avons affaire à une opposition parfois perçue de façon trop catégorique, cela d'autant plus qu'au cours des trois dernières décennies, les opérateurs culturels ont saisi toute l'importance du loisir comme vecteur de la pratique culturelle. Ce n'est pas pour rien, et chacun d'entre vous l'a observé, que les grands événements culturels annuels (la Fête de la musique, les Journées du patrimoine, la Nuit des musées, les Nuits blanches dans beaucoup de villes) sont devenus, dans un contexte extrêmement ludique, de véritables vecteurs de pratiques culturelles, et donc de diffusion de la culture.

De façon générale, j'observe également que la culture est une activité distincte du loisir, mais que loisir et culture peuvent très bien se retrouver et converger l'un vers l'autre. Lorsque l'on va à un concert, au théâtre, lorsque l'on visite une exposition ou un monument, la culture est une forme de loisir élevé dans sa finalité, élevé dans son état d'esprit, mais je crois qu'il ne faut pas récuser *a priori* le concept et la pratique du loisir.

EuropaCity, je vous l'ai dit, m'a semblé une expérience intéressante, tout d'abord parce qu'elle fait le choix de la qualité architecturale et de la qualité paysagère, cela dans un territoire de la région parisienne où nous avons été, au fil des décennies, parfois peu soucieux de la régulation de l'urbanisme et de la qualité architecturale. Je crois qu'il est temps, notamment dans le cadre du projet du Grand Paris, de penser cette question de la qualité architecturale de façon plus universelle, en ne la réservant pas seulement au centre des villes et à quelques monuments emblématiques, mais bien à l'organisation du territoire bâti lui-même.

J'ai également été frappé par le souci d'une intégration de cette architecture à une composition paysagère équilibrée, d'autant plus que de grands concepteurs de paysages ont été invités à concourir à cette réflexion et à l'élaboration du projet.

Surtout, c'est la mixité des activités qui m'a impressionné dans ce projet. On a vu, au cours des cinquante dernières années, proliférer, aux portes des villes, beaucoup de zones commerciales extrêmement banalisées. Souvent, par leur apparence, elles ont concouru à la dégradation, à l'appauvrissement du paysage urbain ou rural aux portes des petites villes. Ici, nous avons affaire à un projet qui fait le pari de la qualité, qui fait le pari également de la mixité de l'activité, commerces, loisirs, mais également culture. Je crois que cette démarche est extrêmement innovante, en tout cas en France. Si les promoteurs d'EuropaCity savent tenir le cap de la qualité, savent tenir le cap de l'exigence, savent s'appuyer sur des opérateurs qualifiés, savent faire confiance à l'expérience d'un certain nombre de grands établissements culturels, je crois que nous aurons affaire à une expérience d'une forme de ville. Je suis bien conscient que l'habitation en est exclue, mais il s'agira d'un morceau de ville extrêmement pertinent, extrêmement intéressant.

Je reviens sur ce point, le fait que la culture y ait sa place et que de vrais agents culturels, de vrais opérateurs culturels aient été invités à concevoir un programme d'activités me semble à la fois riche d'enseignements et de promesses.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous avez la parole. S'il vous plaît, exprimez-vous calmement, ainsi tout le monde entendra et ce sera bénéfique.

Le principe est que chacun se nomme lorsqu'il prend la parole, car le verbatim reprend les propos.

Blaise MARTIN

Je sais que la Commission particulière du débat public fait des déclarations d'intérêts en se disant indépendante de tout conflit d'intérêts. Je sais que Monsieur AILLAGON, lorsqu'il était ministre de la Culture, employait Monsieur DALSTEIN ici présent dans son cabinet ministériel.

Applaudissements.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cela n'a rien à voir avec la Commission du débat public. Nous n'avons pas convié Monsieur AILLAGON, il a été convié par le maître d'ouvrage.

Blaise MARTIN

Je souhaitais simplement informer la salle, il ne s'agissait pas d'une critique contre vous, Madame BREVAN. Je voulais informer la salle que Monsieur DALSTEIN était un subordonné de Monsieur AILLAGON au ministère de la Culture. Je pense qu'il est intéressant pour la salle de le savoir.

Ensuite, je pose la question suivante : Monsieur AILLAGON travaille-t-il encore pour l'État en tant que fonctionnaire et représente-t-il donc l'intérêt général ? Ou travaille-t-il uniquement pour le privé ? Pour son intervention de ce jour ou, par le passé, au sein du Comité scientifique ou technique d'EuropaCity, a-t-il reçu des émoluments d'EuropaCity au titre de ses interventions passées et au titre de la soirée d'aujourd'hui, soit directement, soit indirectement, d'Auchan ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je souhaite que vous répondiez très rapidement, mais l'on ne peut pas considérer que les experts du maître d'ouvrage ont l'obligation d'être totalement indépendants du maître d'ouvrage. C'est tout à fait clair. Si nous avons fait intervenir l'expert, on aurait pu nous mettre en cause, mais ce n'est pas le cas. Répondez très rapidement sur ce sujet. Ensuite, il serait intéressant de passer au projet.

Questions de la salle

Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre de la Culture et de la Communication

Vous êtes bien informé, Monsieur. En effet, Monsieur DALSTEIN était responsable de l'architecture au sein de mon cabinet. Monsieur DALSTEIN a quitté le service de mon cabinet au moment où j'ai quitté le ministère en 2004. Depuis 2004, je n'ai pas de relation de subordination ou d'autorité sur Monsieur DALSTEIN. Monsieur DALSTEIN a bien voulu m'inviter à la réflexion qu'il conduisait dans le cadre de sa mission à EuropaCity. Un point, c'est tout. Comme le rappelle très justement la Présidente, si la Commission m'avait invité, cela pourrait poser problème, puisqu'en effet, j'entretiens avec Monsieur DALSTEIN une relation d'amitié et une relation professionnelle. Dans la mesure où je n'ai pas été invité par la Commission, mais par Monsieur DALSTEIN, je ne vois pas où est le problème. C'est aller chercher des poux sur la tête des gens de façon totalement inutile.

Philippe BREGEAT, Retraité

Excusez-moi, messieurs dames, je suis venu pour me renseigner. Je suis retraité, mais je m'intéresse aux choses publiques, bien que je n'aie jamais été un homme politique. Je suis un citoyen et en tant que tel, j'ai cru ce que m'ont enseigné mes professeurs : liberté, égalité, fraternité ! Il ne faut pas brûler les juifs, il ne faut pas brûler les gitans. À partir de là, mon éducation civique a été acquise.

Je suis venu pour écouter, parce que sur internet, il y a des pages et des pages à lire. Or je n'ai plus la tête à lire trois mètres cubes de documents rédigés par des personnes d'un haut niveau. Je ne veux pas dire qu'ils sont de bon niveau, mais de haut niveau.

Je suis venu pour me renseigner, c'est-à-dire pour écouter le zist et le zest. Je regrette les invectives ou les attaques personnelles. J'ai élu des députés, des juges pour juger du bien-fondé ou des conflits d'intérêts. D'après ce que j'ai entendu, je vois une chose intéressante à ce projet, contre lequel j'ai beaucoup de reproches. Je vois néanmoins un point intéressant. Au cours de mon expérience personnelle, j'ai organisé des parcs en Algérie dans les wilayas. Quand on m'a parlé de manèges, de bateaux pirates, de toboggans, j'ai dit que c'était nul.

Monsieur le ministre, quand vous sortez du Louvre et que vous allez en province, je ne sais pas si l'on doit vous donner la Légion d'honneur, mais au moins, on sort. Ce qui m'intéresse, c'est de sortir. La culture n'est pas faite uniquement de Vercingétorix ou de César. Ce qui m'intéresse, c'est la culture populaire. Je trouve qu'il est insultant de mépriser ce genre de culture, parce que ce n'est pas celle que l'on acquiert avec un bac+7, 8 ou 9. C'est insultant pour toutes les personnes qui n'ont pas ce niveau d'analyse, etc. Je considère que c'est extrêmement intéressant. En revanche, je regrette beaucoup que la culture soit ramenée au merchandising. On a fini par amener que les cathédrales du 20^e siècle seraient uniquement les supermarchés du dimanche maintenant. C'est donc ma question.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, nous demanderons à Monsieur DALSTEIN de répondre à des groupes de questions. Avez-vous d'autres questions ?

Jacques BAUDRIER, Administrateur du STIF, conseiller de Paris

Je suis conseiller de Paris et administrateur du Syndicat des Transport d'Île-de-France, conseiller de la métropole et Vice-Président de sa Commission aménagement. Je voudrais donc intervenir par l'angle du transport et de l'aménagement. Je partage les oppositions d'un certain nombre de personnes sur l'aspect terres agricoles, etc., mais sur les questions d'aménagement et d'urbanisme commercial, il est assez largement prouvé que nous sommes actuellement dans une suroffre de grandes surfaces. C'est générateur, massivement, de transports automobiles, comme le dit le Plan des déplacements urbains en Île-de-France. La création de très grandes offres de centres commerciaux en dehors des villes correspond exactement à ce qu'il ne faut pas faire, de mon point de vue. Il suffit de se référer à la suroffre de centres commerciaux décrite dans la note de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France qui est en ligne sur son site.

Du point de vue de l'offre commerciale, et il m'est arrivé de faire des études de marché sur la grande distribution, le projet EuropaCity et sa conception me semblent correspondre exactement à ce qu'il ne faut pas faire pour l'aménagement de l'Île-de-France, avec un impact très négatif sur le petit commerce et le moyen commerce, ainsi que sur les modes de déplacement. Je crois que de nombreux élus se sont positionnés contre ce projet de ce fait.

En termes de transports publics, je tiens à vous dire que le STIF, auquel je siège, a rendu un avis sur la ligne 17. Cet avis a été positif avec un certain nombre de réserves extrêmement fortes, en particulier sur l'impact d'une ligne

en fourche pour les lignes 16 et 17, qui amènerait à dégrader le fonctionnement de la ligne 16. Je crois qu'il faut être bien conscient, pour les acteurs et les porteurs du territoire, que le projet actuel est fragile. Pour le porteur de projet, pour Immochan, il est de notoriété publique qu'au sein de l'administration de l'État et de certains cabinets, il existe une forte opposition sur le projet de ligne 17, qui est sans doute l'un des plus fragiles du réseau du Grand Paris Express.

Il suffit de lire l'avis du STIF avec les réserves sur le fonctionnement. En tout cas, le projet de débrancher cette ligne existe déjà pour que la ligne 16 ne soit plus en fourche. Il est intégré et il existe des mesures conservatoires prévues à juste titre par la société du Grand Paris pour que la ligne 16, qui est vraiment utile et qui se fera de façon certaine, fonctionne correctement.

Du point de vue de l'aménagement, il me semble que ce projet est vraiment très négatif. Je tenais quand même à informer les porteurs du projet, qui se fondent en plus sur une infrastructure dont l'avenir est incertain. Je n'ai pas d'opposition de principe à cette ligne, mais en de nombreux lieux, elle est très fortement remise en cause. En tout cas, le calendrier de sa réalisation est plus qu'incertain.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, si vous le voulez bien, nous reporterons la réponse à cette intervention dans la dernière partie du débat. Il y avait une autre demande d'intervention.

Constance, Mère de famille

Bonsoir, je ne suis pas une technicienne et je ne sais pas faire de discours, mais j'ai une expérience de mère de famille nombreuse. Je ne sais parler que de choses pratiques. Quand je suis venue pour me renseigner, j'ai entendu parler de loisirs et de culture. Je suis très contente, puisque je n'ai été toute ma vie qu'une mère de famille, donc une activité de loisir uniquement. Simplement, mon problème, c'est que deux de mes garçons ont l'intérêt de vouloir nourrir les autres. Ils ne sont pas intéressés par les loisirs, parce que je n'ai su que leur apporter cela durant toute leur enfance. Je n'ai pas su leur apporter la connaissance de la façon dont on produit les aliments. J'ai simplement le souvenir de mes études primaires et un peu secondaires.

Le bassin parisien regroupait les plus belles terres fertiles, pas uniquement de France, mais d'Europe. Elles sont peut-être concurrencées par des terres en Ukraine si mes souvenirs sont bons. Quand j'entends parler de mettre du béton sur des terres agricoles, je ne comprends plus. Très concrètement, pour abaisser le niveau, l'un de mes garçons, depuis un certain temps, puisqu'il a 31 ans, cherche des terres pour cultiver des céréales. Il en a trouvé, peut-être dans le Berry, mais elles lui sont passées sous le nez. J'ai appris dans *Les Échos* que le Berry était racheté par les Chinois. Je pensais que les Chinois n'achetaient qu'en Afrique, à Madagascar, mais je me trompais : ils commencent à acheter en France. Il y a de très bonnes terres dans le centre de la France et il y a de l'eau en quantité.

Je ne comprends rien à ce projet. C'est de la faribole. Je suis très en colère. Je vois toutes ces belles têtes qui ont fait plein d'études et qui vont nous faire quelque chose qui ne nous donnera pas à manger. Alors, où ira-t-on maintenant ? Je vois devant moi dix messieurs qui, sans doute, viennent d'Afrique. À la fin de la conférence, je crois que je leur demanderai un rendez-vous pour savoir si mon fils peut aller acheter des terres en Afrique.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Madame. Une dernière question, puis nous apporterons des éléments de réponse. Si vous pouviez vous concentrer sur le premier thème, ce serait bien.

Diakité, Représentant de l'Association Passerelles, Agent immobilier

Je représente l'Association Passerelles à Villiers-le-Bel, je suis également administrateur de biens, agent immobilier, mais j'interviendrai plus tard sur le problème de logements.

Pour le problème des loisirs, le parc important qui est près de nous sur ce secteur, c'est le Parc Astérix. Je ne parle même pas de Disneyland. Déjà, quand on veut emmener son enfant au Parc Astérix et qu'on n'a pas de voiture, on va déjà dépenser 20 euros uniquement pour le transport. Beaucoup n'ont peut-être pas ce problème, mais je ne connais pas beaucoup de parents sur le territoire pauvre du nord-est de Paris qui peuvent s'offrir le luxe d'emmener leurs enfants au Parc Astérix dont l'entrée coûte 30 euros. Pourtant, Dieu sait que les enfants en ont

envie. Cela sera une opportunité pour beaucoup d'enfants du territoire de profiter d'un parc d'attractions. C'est tout ce que je veux dire pour l'instant.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous reprendrons d'autres questions ensuite. Monsieur DALSTEIN, la première question portait sur la place de la culture populaire dans votre projet.

La deuxième intervention visait à dire que les loisirs n'étaient vraiment pas la priorité sur ces territoires et qu'il existait un conflit entre le potentiel alimentaire de ces terrains, un conflit d'usage, et les loisirs. Manifestement, Madame considérait que supprimer des terres agricoles pour créer des lieux de loisirs n'était pas pertinent, surtout s'agissant de terres particulièrement fertiles.

La troisième intervention portait sur la question de l'accessibilité des populations proches du secteur à des loisirs. Nous avons évidemment beaucoup entendu les personnes de la proximité. Je dois vous dire que cette demande de pouvoir disposer de zones de loisirs à proximité émane assez fortement du territoire. Peut-être pas forcément ici, mais cette absence de lieux pour se distraire a été soulignée de manière extrêmement fréquente par les parents, mais également par les jeunes de ces territoires. Il faut aussi pouvoir l'entendre. Monsieur DALSTEIN ?

L'autre question sur les déplacements sera traitée en fin de débat, avec les questions plus globales, si vous le voulez bien.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Sur la première question, il existe bien un enjeu dans ce projet, s'il se réalise : l'offre culturelle doit être accessible, populaire et viser également une excellence. Je propose de renvoyer à deux études qui ont été réalisées. L'une d'entre elles a été menée avec Universcience. Nous avons travaillé sur ce que pourrait être le centre culturel pour enfants dans un projet comme celui-ci. Le premier axe s'orienterait vers la gastronomie et le bien-manger, et impliquerait donc des activités pédagogiques culturelles menées par un opérateur dont ce serait le métier autour de ces dimensions de bien-manger et de gastronomie. L'étude est accessible en ligne sur le site du débat public.

De la même façon, le travail que nous conduisons avec la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais a un effet parisien. Il est difficile pour des personnes qui n'ont pas vraiment l'habitude de pratiquer ou d'aller dans un certain nombre d'équipements culturels d'entrer dans ces lieux, parce qu'il existe une barrière un peu symbolique à l'entrée. En effet, ce sont des lieux de prestige, le plus souvent parisiens et patrimoniaux. L'enjeu de ce projet est de s'adresser à tous les publics et, dans son libre accès dans sa globalité, de lever cette barrière. C'est ainsi qu'Universcience, dans sa notion de démocratisation de l'accès à la culture, travaille à ce projet.

Dans un lieu certes porté par un opérateur privé, certes mixte, il s'agit de proposer une offre plus facilement accessible à tous les publics, parce qu'elle se développerait dans un territoire où l'offre culturelle est moins dense qu'ailleurs en Île-de-France. Une réunion thématique a été consacrée au sujet et nous avons pu voir la densité des équipements culturels, les enjeux de complémentarité avec l'offre existante. C'est bien l'enjeu de ce projet de viser une excellence tout en étant accessible et populaire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je voudrais compléter cet aspect. Évidemment, je vais vous relater ce qui s'est dit sur ces questions. A émergé très fortement d'un atelier que nous avons conduit sur le sujet de la culture un désir local d'être aussi des acteurs de ces projets culturels et de ne pas simplement consommer de la culture décidée d'en haut. Cette prise en compte des acteurs locaux dans le domaine de la culture et de projets émanant du territoire est tout à fait sortie. C'est l'une des dimensions du projet. Je crois, Monsieur DALSTEIN, que cet aspect reste à travailler. Pour le moment, nous avons un projet assez descendant, il faut bien le dire. C'est un projet qui n'a pas été élaboré au plus près du territoire, manifestement. C'est ce qui ressortait très fortement de cet atelier.

Je crois qu'il faut le dire. Il reste un travail à mener sur la programmation culturelle avec les personnes qui habitent relativement à proximité et avec les institutions culturelles diverses et variées existant dans la proximité.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Pour compléter, Madame la Présidente, sur la proposition du Député maire de Gonesse présent ce soir, qui est le conseiller au sein de la nouvelle communauté d'agglomérations de Roissy Pays de France dans laquelle notre projet s'inscrit, nous avons acté au cours de ce débat le fait qu'un Comité présidé par les élus du Val-d'Oise, de la

Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne pourrait travailler avec nous sur les questions de programmation aux différentes échelles. Ce projet a une ambition francilienne, il n'a pas qu'une vocation locale. Le Comité pourrait également travailler aux modalités d'accès, donc à la tarification pour les publics les plus proches. C'est l'un des engagements très concrets qui ont été pris dans le cadre de ce débat.

De la même façon, les synergies sont effectivement à développer avec les opérateurs culturels. Sans doute, il faut aller plus loin, mais nous avons par exemple un partenariat d'étude avec le Musée de l'Air et de l'Espace qui possède une collection exceptionnelle attirant 200 000 visiteurs par an. Si notre projet se réalise, nous serons sur la même ligne de métro, à une station de métro. Quelles pourraient être les complémentarités permettant qu'un équipement populaire, accessible à tous les publics, qui vise la fréquentation que nous vous avons présentée, bénéficie à la fréquentation du Musée de l'Air et de l'Espace ? C'est ce que nous avons commencé à travailler. Bien sûr, il faut aller plus loin. Bien sûr, il existe un maillage dense sur le territoire d'associations, d'acteurs culturels locaux avec lesquels il nous faut travailler.

Pour passer au deuxième point, concernant la question de Madame sur les terres agricoles, j'entends parfaitement. Je voudrais essayer d'expliquer le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. Notre projet s'inscrit dans une volonté publique. Il existe d'abord un document qui s'appelle le Schéma directeur de la région Île-de-France et qui a été approuvé en octobre 2013. Ce document ouvre la possibilité d'ouvrir à l'urbanisation 280 hectares du Triangle de Gonesse. Ce sont ces 280 hectares que vous voyez. L'étape 1 correspond au SDRIF.

L'étape 2 repose sur le fait que l'État, par le biais d'un établissement public d'aménagement qui est présent ce soir, a pris la décision de développer un quartier d'affaires important, car cet endroit est un lieu stratégique de l'Île-de-France. Dès lors qu'il sera desservi par les transports en commun, et donc la future ligne 17 du métro, il existe un enjeu important de créer du développement économique pour l'est du Val-d'Oise. Notre projet n'est qu'une des composantes, certes importante, de ce grand projet d'aménagement, puisqu'il porte sur 80 hectares des 280 hectares qui seraient aménagés. Je crois donc que nous pouvons dire, sous votre contrôle, Madame la Présidente, et le premier Vice-Président de la région Île-de-France était présent à la réunion d'ouverture, que la décision d'urbaniser pour créer du développement économique à cet endroit de la région est prise et assumée par l'exécutif régional actuel, que le projet EuropaCity se fasse ou pas.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

La dame disait également que le loisir était un peu un luxe pour ce territoire. Je précise que le Schéma directeur ouvre la possibilité d'urbaniser les terrains, mais qu'il n'a pas dit qu'EuropaCity devait s'y construire. Jusqu'à présent, la région ne s'est pas prononcée sur ce programme en particulier. Il faut établir les choses précisément.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

C'est précisément ce que j'ai dit. Sur la dernière question, celle de Monsieur BAUDRIER, pour être exhaustif, je propose de projeter la diapositive sur les prix. Sur la question de l'accessibilité, nous l'avons dit, la mise en place d'un Comité de pilotage sous l'égide des élus doit permettre de travailler à une tarification offrant aux habitants de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis à proximité la possibilité d'accéder au site. Vous avez là les tarifs prévus pour chacun des équipements. Il n'y a pas d'éléments de comparaison. Il s'agit d'un prix moyennisé. Il n'y a pas de tarification familiale, ni les scolaires. Vous disposez des prix qui ont déjà été présentés au cours du débat public.

Sur le dernier point, concernant l'accessibilité, je crois que l'enquête publique en cours sur la ligne 17 a permis à la société du Grand Paris d'être très explicite quant à leurs intentions concernant le calendrier de réalisation de cette ligne. Bien entendu, il existe des enjeux d'aménagement du territoire sur cette ligne 17 qui dépassent le seul sujet d'EuropaCity. Au-delà de l'enquête publique, je crois que l'on peut simplement dire que le Commissariat général à l'investissement, sur l'opportunité de la ligne 17, a mentionné le fait que cette ligne était importante pour le développement économique du Nord-est francilien. Elle présente évidemment un enjeu important d'accessibilité pour les habitants.

Lors des réunions sur les questions d'accessibilité en présence du STIF, qui se sont tenues la semaine dernière à Garges-lès-Gonesse, nous avons vu qu'il fallait réaliser un maillage local, très important pour permettre aux habitants de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise d'avoir accès à la fois à l'offre qui serait développée dans ce projet et aux emplois qui seraient créés si ce projet se réalise. Le STIF, traditionnellement, adapte son réseau de bus local pour desservir un site deux ans avant sa mise en service. Évidemment, la ligne 17 a vocation à devenir un pôle de transport en commun pour cette partie du Nord-est francilien et donc à permettre un maillage fin rendant accessibles à la fois le quartier d'affaire du Triangle de Gonesse, mais aussi le projet que nous développerions.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Avez-vous d'autres questions ?

Marc NECAND, Membre de la Confédération des commerçants de France

Monsieur DALSTEIN, nous nous sommes rencontrés il y a quelques semaines déjà. Vous êtes un homme superbe, parlant très bien, on voit que vous venez d'un cabinet ministériel, car vous êtes le champion de la langue de bois, à savoir qu'il y a quinze jours, la réunion portait sur le commerce. Je vous ai interrogé. Vous annonciez dans les premiers documents que j'ai eu sous la main, transmis par le département du Val-d'Oise, dans lequel j'habite, qu'il y aurait 500 magasins dans ce centre commercial. Aujourd'hui, vous avez fait abstraction de tout ça. Le mot commerce a à peine été prononcé. En fait, dans le dossier, il y aurait 500 magasins.

Il y a quinze jours, Monsieur DALSTEIN m'a dit que j'inventais ce chiffre, qu'il venait de journalistes. Dans tous les documents parus depuis trois ans, sur le site, sur les communiqués de presse d'EuropaCity, les 500 magasins apparaissent. Nous parlerons du commerce après, je vous dirai ce que cela représente.

Monsieur DALSTEIN, à l'époque, m'a dit qu'il n'y aurait pas 500 magasins et qu'il ne savait même pas lui-même combien il y en aurait. Monsieur DALSTEIN a le culot de vous sortir aujourd'hui les prix du parc d'attractions. Là, je peux vous dire « chapeau », Monsieur DALSTEIN, pour la langue de bois et le type de mensonges que vous pouvez annoncer.

Robert SPIZZICHINO, membre du Conseil scientifique de l'Atelier International du Grand Paris

Excusez-moi, je vais rester sur le sujet tourisme, loisirs, culture. J'ai eu le privilège de participer à l'atelier qui a porté sur ce sujet et je voudrais poser très rapidement deux questions qui ont été abordées lors de cet atelier, auxquelles les réponses restent certainement à préciser.

Le premier est que lorsque l'on parle de tourisme, de culture, de loisirs, il existe un problème d'exploitation. Qui gère ? Nous avons bien compris que les organismes prestigieux que vous avez utilisés sont pour le moment vos prestataires de service. Vous aviez déclaré qu'ils vous aideraient à choisir les gestionnaires. Là, vous indiquez des tarifs qui préfigurent la future exploitation, ce qui veut dire, en principe, que vous assurez directement l'exploitation par vos propres moyens, par une gestion intégrée ou que vous imposez des systèmes de tarification aux futurs exploitants que vous choisirez. J'aurais beaucoup aimé vous entendre sur ces questions d'exploitation et de commercialisation, qui sont tout à fait clés, d'autant plus qu'elles commandent l'existence de tarifs populaires, les grammes de tarifs, toute une série de sujets qui ont été abordés.

Je passe à la deuxième question. Je fais partie du Conseil scientifique de l'atelier international du Grand Paris et nous conduisons actuellement une série de travaux sur la politique touristique à l'échelle du Grand Paris. Nous entendons des points de vue très variés sur le sujet. La politique touristique que nous discutons avec des opérateurs privés, avec les différentes collectivités locales n'est pas arrêtée. À ce jour, elle se discute autour de deux options extrêmement différentes : soit des points très forts, exceptionnels, en nombre très limité, c'est un peu ce que représente EuropaCity ; soit au contraire une diversité de valorisations des tissus existants, ce qui n'empêche pas des ambitions internationales. Le sujet se discute. Nous voyons comment combiner les deux. Rien n'est arrêté.

Néanmoins, nous sommes sur un territoire doté d'une spécificité. Il s'agit du premier territoire de tourisme d'affaires de l'Île-de-France et de France, puisque nous discutons aujourd'hui, Madame la Présidente, d'enjeux régionaux. D'autres opérations de tourisme d'affaires vont se greffer sur le Grand Roissy, elles seront très importantes. Il est dommage que vous ayez enlevé votre carte, car l'on verrait très bien les autres opérations de développement économique, technopolitaines d'ailleurs, avec des universités, de la recherche, etc. Elles sont extrêmement importantes sur tout le territoire. Ma deuxième question est donc la suivante : comment pensez-vous à une compatibilité ? On voit bien qu'il existe des quartiers d'affaires. Il n'est pas indiqué « quartiers technopolitains », mais il y en a un sur la ZAC qui est par ailleurs à l'étude. De l'autre côté, j'espère qu'il se passera des choses à Aulnay. Il y a Villepinte, qui est un grand territoire. Il existe un ensemble de territoires en plein développement actuellement. La question du loisir articulée sur le monde du travail de demain est un problème essentiel. Comment répondez-vous à cette question ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous prenons deux questions, puis nous passons aux réponses.

Yves CONTASSOT, conseiller de Paris et conseiller à la métropole du Grand Paris

Je vais prolonger la question qui vient d'être posée. À peu près vos homologues, Monsieur DALSTEIN, nous disaient dans le cadre d'une mission d'information et d'évaluation qu'il fallait absolument développer le commerce en centre-ville, et notamment l'ouverture dominicale, parce que le commerce en périphérie déclinait et qu'il s'agissait d'une tendance lourde, validée par les professionnels (Procos, etc.). Par conséquent, le temps n'était plus à la création d'équipements commerciaux en périphérie des villes, mais au contraire plutôt au retour au commerce de centre-ville.

Deuxième élément, c'est leur angoisse absolue devant l'explosion de l'e-commerce, avec des formes de commerces extrêmement variées qui, pour eux, accompagnaient et amplifiaient le phénomène.

Le troisième point est votre question du tourisme. J'ai noté vos chiffres sur les tarifs d'entrée, j'ai fait quelques calculs rapidement. En gros, vous estimez que vous aurez à peu près 90 000 visiteurs par jours, si je tiens compte de votre amplitude d'ouverture et du nombre de touristes que vous visez. Simplement, dans vos chiffres, vous évoquez une augmentation importante de la fréquentation, sauf que les chiffres réels montrent une diminution du tourisme de 8,7 % en Île-de-France en 2013, et notamment du tourisme d'origine française. Depuis quelque temps, nous voyons les mêmes grands magasins qui nous disaient qu'heureusement, le tourisme chinois venait compenser la perte des autres touristes, notamment les Nord-Américains, nous dire que le tourisme chinois diminue. Les raisons n'ont rien à voir avec la France, puisqu'elles sont liées à la réglementation interne en Chine.

Autrement dit, toutes vos hypothèses vont à l'encontre des chiffres actuels constatés, qui reflètent plutôt un recul du tourisme. Lorsque l'on regarde les motivations pour lesquelles les touristes viennent, 77 % ne viennent pas pour le loisir en Île-de-France, mais pour le patrimoine. Je suis désolé de vous le dire, mais je ne pense pas que l'on puisse parler de patrimoine dans votre projet. Comment pouvez-vous porter de tels projets allant à l'encontre de tout ce que nous constatons sur le terrain, sauf à dire que votre variable d'ajustement sera de multiplier probablement par deux ou trois les prix d'entrée pour compenser la moindre fréquentation ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous prenons une dernière question avant que Monsieur DALSTEIN réponde. Nous prendrons une autre série de questions ensuite.

Éric VEILLON

Je voulais simplement rassurer et répondre à cette gentille dame qui s'inquiétait parce que son fils veut nourrir les hommes. Je vais lui répondre deux choses. S'agissant de la région de Roissy, qu'elle se mette en contact avec moi, et je lui donnerai ma carte de visite, il est très facile d'acheter des terres en ce moment. Ce n'est pas une blague.

Ensuite, elle a parlé de l'Afrique. Il y a quelques Africains ici, mais pas trop de Béninois visiblement. Je suis béninois blanc et au nord du Bénin, il y a plein de terres. Inutile de les acheter, ils vont vous les donner.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On sort un peu du sujet, Monsieur.

Éric VEILLON

C'était une petite blague pour réagir.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous répondons, puis nous passons au deuxième train de questions. Une première intervention portait sur la question du commerce et des 500 magasins, des 230 000 m². Une deuxième question traitait du tourisme. On vous demande si vous parlez pour autrui ou si vous imposerez ces conditions, notamment au niveau des tarifs tels que nous les avons vus. Il y avait d'autres questions liées au tourisme, sur le fait que la politique régionale n'était pas complètement arrêtée, en tout cas au niveau du Grand Paris. Il existerait deux alternatives entre une valorisation et une optimisation de ce qui existe, ou la création de lieux un peu *ex nihilo* qui concentreraient une attractivité. Enfin, toujours dans le même esprit, comment envisagez-vous la compatibilité ou la complémentarité avec tout ce qui va surgir dans des projets relativement proches du territoire d'EuropaCity ?

Pour terminer, il y a eu une intervention sur le côté qui pourrait apparaître un peu incompréhensible d'une programmation commerciale aussi importante dans une zone périphérique alors que les centres commerciaux connaissent un déclin. Je crois que tout le monde le constate.

Il y avait aussi la question de l'irréalisme ou pas de vos hypothèses en matière de fréquentation touristique, sachant que le déclin existe. On sait que les touristes chinois sont moins amenés à venir pour des raisons qui nous sont étrangères. Actuellement le tourisme de l'Île-de-France est essentiellement un tourisme patrimonial.

Pouvez-vous répondre à l'ensemble de ces questions ? Ensuite, nous prendrons une autre série de questions.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Merci. La première question de Monsieur, effectivement, nous nous étions vus à Villepinte. Je ne retire rien de ce que j'ai dit. La façon dont nous travaillons aujourd'hui consiste à définir les équipements structurants du projet. Pour cette raison, vous voyez ces grands équipements de loisirs, ces grands équipements culturels qui sont travaillés de la même façon que le sont les trois grands magasins qui seraient développés au sein du projet. Pour le reste, à date, nous raisonnons en termes de volume capable. Effectivement, préjuger de l'offre commerciale dans 10 ans, qui soit capable d'être pertinente dans 15 ou 20 ans, et Monsieur CONTASSOT a raison de pointer le déclin du commerce de périphérie et l'émergence du e-commerce, ce serait aller trop vite en besogne dans le développement de ce projet. Je ne retire donc rien à mes propos. Au-delà des trois grands magasins, le reste n'est pas défini.

Nous travaillons sur la programmation. Nous vous avons présenté tout cela. Nous organisons un *think tank* avec des marques et des enseignes qui travaillent avec nous à la construction de l'offre qui pourrait être développée dans ce projet, sur la base d'un cahier des charges exigeant soit une offre totalement inédite à cet endroit, soit des collections qui n'existeraient que dans ce lieu, soit une architecture du commerce qui ne serait pas dans la logique d'une cellule commerciale traditionnelle telle que nous en avons dans les centres commerciaux pour mettre en scène l'univers de l'enseigne.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Sur le sujet du commerce, une question a été reposée, et je la reprends ce jour : comment cette surface de 230 000 m² a-t-elle été définie alors que vous parlez de volume capable ? Le volume capable, c'est une chose, mais encore faut-il que les gens y croient. Vous avez trois magasins, vous le dites, mais on ne sait rien de la répartition des types de commerces. Quelle sera la proportion de moyennes surfaces ? Quelle sera la proportion de boutiques ? Sur quoi cette hypothèse de 230 000 m² est-elle fondée ? C'est un peu inhabituel de définir un contenant aussi important sans en connaître davantage le contenu. Il pourrait être très utile que vous expliquiez ce point.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Nous sommes un opérateur privé portant un projet d'initiative et de financement privés. Si nous en sommes au stade du débat public, c'est bien entendu que les investisseurs que nous sommes, que je représente, ont validé un certain nombre d'hypothèses économiques. Parmi elles, il y a les recettes indiquées ici sur les questions de loisirs, de culture. Il y a une programmation commerciale qui est travaillée et qui nous a permis d'aboutir à cet équilibre où environ le tiers des surfaces développées est consacré au commerce. Un autre tiers est dédié aux activités de loisirs et de culture, et le troisième tiers se découpe entre les hôtels et les grands espaces à usage public. C'est bien de cette façon que nous travaillons ce projet depuis l'origine, sur la base de ce triptyque où le tiers des surfaces développées serait dédié au commerce, ce qui aboutit au chiffre présenté dans le dossier du maître d'ouvrage.

Sur la question de l'exploitation, je reprends votre question. Effectivement, vous l'avez noté. La mission que nous avons avec Universcience est une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la définition d'un concept. Universcience pourrait nous accompagner jusqu'au choix de l'exploitant ultérieur. La société qui porte ce projet n'a pas vocation à être l'exploitant d'aucun de ces lieux. Il s'agit bien de pouvoir faire appel à des professionnels qui soient les meilleurs, chacun dans leur domaine. Que ce soit Universcience ou la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais, il n'a jamais été dit qu'ils seraient demain les exploitants. Cela relève à la fois d'un cheminement à construire avec eux et d'une volonté publique éventuellement pour eux d'être présent dans un équipement privé de cette nature. Sur la question de l'exploitation, le projet en est encore à un stade très en amont. Nous y travaillons, mais nous n'en sommes pas là.

Sur la question posée par Monsieur du Conseil scientifique, qui est intervenu en qualité d'expert de la CPDP lors de la réunion sur la culture, le loisir et le tourisme, vous avez raison, nous sommes dans un territoire qui compte le Parc des Expositions de Villepinte, qui a des projets de développement importants. Nous sommes également à proximité de l'aéroport du Bourget et une reconfiguration importante de l'aéroport est prévue, notamment dans la candidature de Paris pour l'accueil des JO de 2024, où serait développé le village des médias. Nous sommes également à proximité des 7 000 chambres de Roissy-en-France et du projet d'International Trade Centre, s'il se réalise, car je crois qu'il y a des sujets s'agissant de son financement.

Vous avez complètement raison. La proximité de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle fait que ce territoire est un lieu important du tourisme d'affaires. Le projet que nous portons est plutôt dans une dimension ludique, en tout cas l'offre qu'il vise à proposer serait plutôt complémentaire par rapport à ces lieux. Concrètement, aujourd'hui, quand on est exposant au Parc des Expositions de Villepinte, à la fin de la journée, soit on est dans l'hôtel à Roissy-en-France, soit on prend le RER pour revenir dans Paris intra-muros. Finalement, l'offre développée sur ce territoire est très faible. Notre volonté est vraiment de pouvoir travailler dans cet écosystème avec ces grands projets structurants du tourisme d'affaires.

Le tourisme doit-il être sur une valorisation de l'existant ou créer quelques grandes polarités ? Cela fait écho à l'une des questions de Monsieur CONTASSOT. Vous avez raison. C'était la carte que nous avons montrée. Ces polarités, à l'échelle d'une métropole de 12 millions d'habitants qu'est l'Île-de-France, première destination touristique mondiale, ne sont sans doute que quelques-unes. Les premières raisons de venue sont, un, la culture, deux, le shopping. La première raison reste bien la culture.

Sur la question de Monsieur CONTASSOT, je rejoins ses propos. Il y a la transformation de nos modes de consommation et un déclin de la fréquentation des centres commerciaux de périphérie. Il s'agit sans doute d'une tendance de fond. Je me permets de renvoyer au travail qui a été fait avec l'un de nos experts. Vous pourrez contester son indépendance, mais il est professeur à l'ESCP, doyen de la chaire commerce de l'ESCP, Olivier BADOT. Ses travaux sont téléchargeables sur le site du débat public. Olivier Bagot pointe, dans cette transformation profonde des lieux qui comprennent du commerce, à la fois ce qu'il appelle les lieux « visqueux » où il y a des flux importants, l'exemple parisien de la Gare Saint-Lazare est un bon exemple, et les lieux de destination qui seront sans doute plus rares que ceux existant actuellement.

Effectivement, que le projet EuropaCity se fasse ou pas, la transformation des modes de consommation entraînera une reconfiguration du paysage commercial. Demain, au regard de ces évolutions de fond analysées par ce professeur, il y aura des lieux qui pourront accueillir du commerce de destination. Cela justifiera le fait que l'on aille dans ce lieu dès lors que l'on pourra vivre quelque chose d'exceptionnel ou en tout cas de déconnecté par rapport au quotidien.

Le projet EuropaCity tel que nous le portons ne vise pas à faire ses courses. Il n'y a pas de surface alimentaire et il n'y en aura pas dans ce projet. Ce lieu n'a pas vocation à se substituer à un commerce de centre-ville. Il n'y aura ni poissonnier, ni boulanger, ni blanchisserie. On n'ira pas faire son PMU dans ce lieu. Sur le Territoire du Nord est francilien, je crois que la situation est sensiblement différente de la situation à Paris intra-muros. On a mené une étude elle aussi librement téléchargeable. Elle a été conduite par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France. Elle fait un diagnostic exact de ce qu'est l'offre de commerce de proximité sur les communes à proximité de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.

La question touristique est évidemment clé. Il faut distinguer ce qui relève de la conjoncture actuelle de ce qui relève de tendances de fond. On le voit bien, il existe un enjeu économique majeur. En fonction des études, 6 à 8 % du PIB régional dépend du tourisme. Tous les acteurs professionnels avec lesquels nous travaillons, que ce soit le Comité régional du tourisme de Paris Île-de-France ou Atout France, pointent un enjeu fort qui est de renouveler les conditions d'hébergement, la nature de l'offre pour rester durablement, dans une compétition mondiale, attractif pour le tourisme. Ce projet, s'il se réalise, s'inscrit dans cette évolution de l'offre francilienne à cette échelle, dans une offre qui à ce jour n'existe pas. Il ne vise pas à concurrence le patrimoine ou Paris, mais simplement à proposer autre chose.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur DALSTEIN, la remarque de la dame était intéressante. Vous dites que l'on n'y vendra pas d'alimentation. Vous dites fréquemment que ce lieu est destiné aux familles. Certaines familles ne pourront pas aller au restaurant avec leurs enfants. Cela signifie-t-il donc qu'il y aura des aires de pique-nique ? On sera obligé d'avoir des loisirs relativement onéreux, comme vous l'avez montré, mais sera-t-on également obligé d'aller au restaurant ou existera-t-il d'autres possibilités ? C'est intéressant en termes d'accessibilité, même si cela peut apparaître comme un point de détail.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Le cœur du projet repose sur un parc urbain de 10 hectares qui a vraiment vocation à être le centre du projet avec à la fois des équipements sportifs en libre accès, dont il faudra définir les modalités de gestion avec les associations locales, mais aussi des aires de pique-nique. Bien sûr, il y aura des restaurants.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous prenons une autre question. Ce Monsieur attend depuis très longtemps, ainsi que la dame derrière. Ensuite, nous passerons à l'autre sujet. Nous reviendrons sur tous ces sujets à la fin si vous le voulez bien.

Jean-Claude BOUAL, Mouvement national de lutte pour l'environnement

Par rapport à ce qui a été dit, ma première question est la suivante : vu les chiffres qui nous ont été donnés, comment allez-vous amener 31 millions de personnes par an sur ce territoire ? Si l'on compare avec Disneyland, qui a un patrimoine culturel important, tous les enfants connaissant les personnages de Disney, le parc n'accueille que 15 millions de visiteurs, soit la moitié. Vous n'avez aucun patrimoine culturel. Rien. Vous prétendez attirer 31 millions de personnes. C'est assez étonnant. J'aimerais savoir comment vous avez calculé ce chiffre, et ne me dites pas seulement que vous avez fait une étude.

Deuxièmement, dans ces conditions, n'allez-vous pas créer une friche commerciale et culturelle dans les dix ans qui suivront l'ouverture ? Le débat de ce soir me conforte dans cette idée, à un moment où il y a beaucoup de friches à côté, ne serait-ce qu'à Aulnay.

Par ailleurs, par rapport à l'enjeu et à la culture, justement, Monsieur AILLAGON nous a parlé de décentralisation et d'irrigation du territoire, mais vous êtes en train de faire exactement l'inverse. Vous concentrez tout ce que vous appelez culture sur un lieu bien précis, au détriment de tout le reste du territoire. C'est exactement l'inverse de ce qu'il faut faire pour irriguer et pour que les jeunes des quartiers, ainsi que les habitants du territoire, comme l'a dit Madame BRÉVAN, qui veulent participer à l'offre culturelle, puissent y participer. Vous êtes exactement dans l'inverse de ce qu'il faut faire. C'est assez effarant.

Après, il y a toute une série de discussions. On essaie, avec la langue de bois, de noyer le poisson. Un exemple de « noyade » de poisson : l'histoire du quartier. Vous nous dites que vous créez un quartier, mais vous ne créez pas un quartier, vous créez un lieu qui sera l'inverse du quartier. Il n'y a pas d'habitants. Il n'y aura personne qui y dormira. Il n'y aura pas d'alimentation autre que les restaurants. C'est exactement l'inverse de la conception du quartier. Par rapport à la conception même de la ville, c'est un projet nuisible pour le développement même de la ville. Cela mériterait un débat beaucoup plus long que celui que nous sommes en train de faire.

J'ai habité 25 ans en plein cœur de Bobigny. Je connais donc la situation dans le département. Là, avec un projet de ce type, on essaie de modifier la population de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du Grand Paris, pour emmener la population de la Seine-Saint-Denis ailleurs et plus loin, parce qu'elle fait tache dans le Grand Paris.

De la salle

La question de Monsieur est très intéressante, mais moi aussi je viens du 95. J'habite le 95 depuis plus de 40 ans. C'était la même chose lorsque l'on parlait d'Aéroville. Personne n'en voulait. Il y avait des opposants pas possibles. C'était pareil. À ce jour, je viens de Villiers-le-Bel, j'ai 420 adhérents dans mon association, 120 ont trouvé du travail même à mi-temps à Aéroville. Au départ, c'était toujours la même chose. Il y a toujours un certain nombre de personnes qui essaient de défendre des projets sans vivre dans cet environnement. Nous y vivons, avec des jeunes qui n'ont peut-être pas eu la chance de faire de grandes études. Je suis venu ici, et je vous assure que j'avais d'autres choses à faire. Je voulais aller au restaurant avec ma femme. Beaucoup de jeunes n'ont pas pu venir, parce qu'ils avaient des problèmes d'essence. Ils m'ont demandé de venir jeter un coup d'œil. Ils iront à la réunion de Garge, parce qu'apparemment, une réunion est prévue à Garge. Ils m'ont demandé de venir défendre le projet.

Quand j'arrive ici et que je vois le genre de personnes qui s'y opposent...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On ne vise pas les personnes.

De la salle

Quand je vois le nombre de personnes qui s'opposent au projet tout en sachant le nombre de jeunes qui vivent dans ces quartiers, avec Roissy-Charles de Gaulle à 10 minutes, et qui auront du travail. Je vous ai tous laissé parler, alors laissez-moi intervenir. Quand je vois le nombre de personnes qui s'opposent, et je sais très bien qu'ils ne vivent pas sur le territoire, et que je vois le nombre de jeunes qui espèrent qu'EuropaCity ouvre comme Aéroville. Pour Aéroville, c'était la même. On va détruire les terrains, les champs, des champs qui n'ont jamais servi à rien depuis des années.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, nous avons compris, nous y reviendrons tout à l'heure lorsque nous parlerons des emplois.

De la salle

Ce projet est soutenu par beaucoup de jeunes de ces quartiers. Il faut continuer à soutenir ce projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je crois que nous avons compris votre intervention. Nous prenons une question tout en haut, puis Monsieur le Maire de Gonesse souhaite prendre la parole. Essayez d'être brefs dans vos interventions, car nous avons déjà débordé, remarquez, nous traitons un peu de tout, donc ça aide.

Camille

Je m'appelle Camille, comme tous les gens qui sont contre les grands projets qu'on nous impose. Je voudrais répondre à la personne qui a parlé de Villiers-le-Bel. Je comprends que les habitants de Gonesse et de Villiers-le-Bel aient envie de vivre et de mener une autre vie que celle qu'ils mènent. Je comprends tout à fait les arguments que vous avancez. Il n'y a pas de problème. Néanmoins, le projet d'EuropaCity concerne toute l'Île-de-France. Il concerne l'Île-de-France dans un projet qui va nous mettre en concurrence avec d'autres villes ailleurs. Je suis désolé, ce qui me choque dans la discussion, c'est que nous sommes en train de négocier l'intérieur d'EuropaCity, comme si c'était déjà décidé d'avance. Cela me choque. Je n'appelle pas cela de la démocratie. Ce n'est pas un débat public, nous discutons avec vous pour savoir à quelle sauce nous serons mangés.

J'étais déjà à Gonesse l'autre jour, avec des trucs que nous avons créés pour vivre une autre société : la ressourcerie, les fermes agricoles, les zones agricoles partagées. Tous ces trucs que nous avons inventés collectivement pour vivre une autre vie, autre chose, à taille humaine. Là, vous êtes en train de nous construire une nouvelle bulle, un grand projet, mais nous ne voulons pas de cette société. Nous sommes contre le projet d'EuropaCity.

Claudine PARAYRE, COSTIF

Puis-je continuer, mais pas tout à fait sur le même ton ? Je voudrais revenir au dossier qui nous a été présenté. J'y trouve des mots comme « projet concerté », « société du temps libre ». J'ai surtout l'impression que c'est du temps de consommateur. Je vois écrit « le Grand Paris vise à renforcer la compétitivité de la région capitale par rapport aux autres métropoles mondiales tout en améliorant le cadre de vie des Franciliens ». Plus loin, on lit « le Grand Roissy, moteur économique de l'Île-de-France autour de la logique de corridor aéroportuaire ». Je ne sais pas très bien, mais il me semble que les habitants pourraient être un peu choqués que l'on considère que l'on va améliorer leur cadre de vie en considérant qu'ils habitent dans un corridor, mais admettons. Plus loin, on voit aussi qu'il y a « un objectif d'exemplarité environnementale, avec celui en particulier de préserver les ressources ». Là, les bras vous en tombent.

Je voudrais quand même dire deux ou trois choses sur cette logique, qui est la logique à l'œuvre dans l'ensemble du Grand Paris. Les pôles de compétitivité sont censés faire de l'Île-de-France un moteur pour toute la France. Simplement, comme vous le savez, les économistes du FMI contestent à présent la théorie du ruissellement. Dans une étude présentée en juin 2015, ils établissent au contraire que plus la fortune des riches s'accroît, moins forte est la croissance. L'OCDE dit la même chose. Nous avons donc un petit souci par rapport à cet objectif qui vise à faire de l'Île-de-France le moteur, puisqu'en fait, cela ne fonctionne pas.

Ensuite, j'ai entendu dire à plusieurs reprises que l'attractivité de l'Île-de-France serait renforcée. Simplement, que constatons-nous également ? La progression du tourisme d'affaires en France est la plus faible depuis 2000, au profit de Vienne, Madrid, Barcelone, Berlin. Finalement, qu'est-ce qui attire les touristes ? Ce ne sont plus les grandes concentrations, mais au contraire les endroits à taille humaine. C'est ce qui fera que les villes séduiront le tourisme d'affaires. Je ne suis pas une passionnée du tourisme d'affaires, mais je vous explique que tout ce que l'on nous dit pour argumenter et justifier le projet est faux. Au contraire, ce qui marche, c'est de développer les capitales régionales, et non pas de renforcer encore le jacobinisme et la centralisation.

En même temps, je vous rappelle juste que nous avons pris des engagements par rapport à la COP 21. Nous allons avoir des millions de touristes par an qui devraient arriver. Dans le cadre du Grand Paris, on crée des pôles de compétitivité, hyper spécialisés. Par exemple, moi qui suis une habitante du plateau de Saclay, on nous dit que l'on va faire venir la recherche de toute l'Île-de-France et la rassembler sur le plateau de Saclay. Cela veut dire que l'on transfère des emplois et que l'on déplace des personnes. On crée donc encore des nécessités de consommation d'énergie.

Bien évidemment, nous savons aussi que le pic de production des gaz à effet de serre n'est pas seulement conjoncturel. Il est structurel désormais, car il est lié à l'affaiblissement des capacités d'absorption du carbone par les écosystèmes. Cela veut dire que nous avons aussi trop consommé de terres, car les terres sont en capacité d'absorber le carbone.

Tout cela se renforce pour dire que le projet d'EuropaCity n'est évidemment pas compatible avec la COP 21.

Finalement, du point de vue de ceux qui prônent l'hyper compétitivité, cela ne va pas fonctionner. Au regard de la COP 21, c'est une aberration. Pourtant, tout le monde s'entête. Enfin, peut-être pas tout le monde, mais les pouvoirs publics et les promoteurs s'entêtent. Ce que je vous dis aujourd'hui, c'est qu'il faudrait peut-être revoir les choses avec une autre vision de l'avenir qui respecterait les habitants.

Ce que j'entends aujourd'hui, c'est qu'on ne propose aux habitants qu'une société d'hyper consommation qui coûtera très cher. Je suis profondément choquée que l'on puisse dire que la culture est de la consommation, car c'est ce qui nous est proposé. C'est de la culture payante, alors qu'il faut renforcer la culture là où les gens habitent, dans les quartiers où ils sont, où ils puissent s'emparer de leurs modes de vie, de leur vie de tous les jours, de leur avenir. Qu'ils puissent aussi compter sur des terres agricoles qui les nourriront demain. Ce ne sont pas les centres commerciaux qui les nourriront, ce sont bien des terres.

Que l'on envisage donc un autre modèle de société. Surtout, que l'on puisse aujourd'hui dire que les intérêts privés guident ce projet. Nous sommes ici nous, les habitants, les citoyens, tous ceux qui sont concernés par ça, pour dire à l'État, aux pouvoirs publics et à la CNDP, Madame la Présidente, les intérêts privés ne sont pas l'intérêt général. Nous avons à prendre en compte l'intérêt général et nous le défendons. Nous voulons que cette voix soit entendue, et que ce ne soit plus simplement les pouvoirs publics et les promoteurs qui décident de l'intérêt général. C'est à nous d'en décider.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur le Maire de Gonesse, puis nous passerons à une session de réponses avant de reprendre un nouveau train de questions.

Jean-Pierre BLAZY, Député-Maire de Gonesse

Je serai peut-être moins applaudi à la fin. J'ai dit que je ne serai pas applaudi, mais il n'est pas utile de huer. Avec d'autres élus présents dans la salle, nous sommes également des représentants de l'intérêt général d'un territoire. Ce n'est pas uniquement celui de Gonesse. Il y a des élus autour de Gonesse. Ce territoire n'est pas un corridor, je trouve le terme un peu malheureux, je suis d'accord Madame. J'emploie le mot territoire. Le terme corridor est employé dans la terminologie de l'État, mais cela pourra être corrigé, le Préfet de région en a d'ailleurs un peu convenu.

Parlons des choses que nous pensons positives en fonction de l'intérêt général que nous représentons. D'abord, le territoire sur lequel nous sommes est un territoire de banlieue, de la banlieue nord. Quand on est dans l'est du Val-d'Oise, on est très près de la Seine-Saint-Denis. Aulnay est juste à côté. Nous sommes sur un territoire qui, depuis très longtemps, a servi Paris. Ce que je pensais en participant à cette réunion à Paris, c'est que nous pourrions réfléchir ensemble sur l'intérêt au niveau régional du développement du territoire aéroportuaire de Roissy.

L'aéroport sert. Je pense que des personnes ici prennent l'avion. Vous allez donc à Roissy. Il y a même des personnes ici qui vont peut-être au magasin Ikéa. Vous ne savez sans doute pas qu'Ikéa est à Gonesse. Il existe depuis 30 ans. C'est le premier Ikéa de France et d'Île-de-France. Nous avons des terres agricoles. Les terres

agricoles ont nourri Paris, le blé et le pain pendant des siècles. En même temps, il y a eu le développement industriel et urbain, mais il y a aujourd'hui un territoire qui a aussi ses difficultés. Il y a des inégalités par rapport à la capitale. Dans le Grand Paris de demain, c'est un peu la réflexion que nous devons avoir collectivement, que l'on soit à Paris, à Gonesse ou ailleurs dans la métropole et dans l'Île-de-France. Dans le Grand Paris du 21^e siècle, de la prochaine décennie que nous essayons d'imaginer et de construire avec le métro, mais aussi avec d'autres infrastructures et avec ces projets de développement économique, social et humain, nous devons imaginer un Grand Paris multipolaire.

Nous parlons de centralisation excessive tout à l'heure. Parlons-en quand on parle de l'Île-de-France. Aujourd'hui, tout est centralisé sur Paris. L'essentiel est encore sur Paris. Il faut donc permettre un développement multipolaire du Grand Paris de demain qui sera plus équilibré et qu'il faut évidemment réussir. On peut discuter des conditions de la réussite. Je comprends que le projet EuropaCity soulève beaucoup de questions. Je voudrais vous dire que le Triangle de Gonesse sur 280 hectares tel que nous l'avons choisi est un projet qui ne consommera pas toutes les terres agricoles. Même, nous aurons des dispositifs de protection. Nous avons déjà délibéré sur le périmètre régional d'intervention foncière avec la région.

Nous allons délibérer sur un projet de ZAP (Zone Agricole à Protéger), en dehors de ce périmètre de 280 hectares. Nous travaillons avec les exploitants agricoles. Et nous pouvons même imaginer des évolutions. Vous savez, nous sommes sur une terre avant tout céréalière, une économie céréalière multiséculaire. On ne va pas changer les choses comme ça du jour au lendemain, mais il pourrait y avoir des expérimentations qui permettent de développer de l'agriculture biologique, des circuits courts. Nous y sommes tout à fait ouverts. J'y suis tout à fait ouvert. Sur la lisière agricole que nous avons prévue du triangle, nous pourrions le faire. Nous pouvons donc nous retrouver sur un certain nombre de sujets.

Comme cela a été dit par quelques habitants ou responsables d'associations, nous avons besoin aussi d'attractivité. C'est ce que j'aimerais vous faire comprendre. La question développée par Monsieur ALLAGON, à laquelle je tiens personnellement beaucoup dans ce projet d'EuropaCity, c'est son programme culturel. Il y a encore du travail à faire. Il est nécessaire que nous soyons associés et nous le serons, des engagements ont été pris. Le fait de travailler avec la Cité des Sciences, par exemple, ou encore le fait de travailler avec la Réunion des Musées Nationaux, c'est à la fois un gage de qualité, mais aussi un gage de pouvoir articuler ces projets de développement culturel d'EuropaCity, ces équipements culturels d'EuropaCity avec le territoire, qui a besoin de développement culturel. Nous nous efforçons au mieux de nos possibilités de le faire, mais nous avons là un atout, un levier supplémentaire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous demande de conclure s'il vous plaît, Monsieur.

Jean-Pierre BLAZY, Député-Maire de Gonesse

Il ne s'agit pas de s'opposer de façon trop caricaturale, comme je l'ai entendu. J'invite à un débat un peu plus constructif, sans nous opposer les uns les autres, car nous ne sommes pas aussi différents que vous pourriez le croire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous le voulez bien, il y a eu beaucoup de prises de position qui n'appellent pas forcément de réponse de la part du maître d'ouvrage. Il y a quand même eu quelques questions sur la manière dont vous avez construit vos hypothèses de fréquentation, notamment en matière de tourisme, une personne ayant dit que le tourisme d'affaires se reportait désormais de plus en plus sur des villes qui ne sont pas des mégapoles comme le Grand Paris.

D'autres interventions ont porté sur le risque que ferait courir la concentration d'un projet culturel très important, ou tout au moins l'offre d'espace culturel extrêmement important sur l'existant. Cette question de siphonnage du potentiel local est très fréquemment évoquée, notamment par les institutions culturelles qui craignent de voir disparaître une partie de leur clientèle.

Là, il y a la dimension immobilière en quelque sorte et derrière, il y a les exploitants. On voit bien que s'il y a des activités culturelles, ils auront du mal à s'équilibrer sur le plan financier, pour peu qu'il y ait des recherches de mécénats ou de soutiens, ce sera autant qui ne sera pas donné à des structures locales. C'est quelque chose de tout à fait important.

Enfin, un troisième aspect plus général a été évoqué, mais je ne pense pas que nous arriverons ce soir à débattre très longuement sur cette question, en tout cas cela ne relève pas directement du maître d'ouvrage. D'abord, il y a une contestation assez forte sur le modèle de société que traduit ce projet. C'est un mode de société très consumériste. Puis, il y a également une contestation sur le modèle d'aménagement du territoire, avec le fait de vouloir toujours faire une agglomération parisienne de plus en plus importante. C'est le concept de ville monde que vous portez et qui est à mettre en face d'une conception plus équilibrée au niveau national de métropoles que l'on appelait il y a déjà longtemps les métropoles d'équilibre. L'espèce d'hypertrophie de la région Île-de-France était l'un des points de contestation évoqués.

Si vous voulez bien répondre sur les hypothèses de fréquentation, car ce point est important, et sur le risque d'assèchement des espaces culturels et de l'offre culturelle qui ne serait pas sur votre site.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Sur la fréquentation touristique, je ne sais pas si l'on peut remettre la diapositive sur les hypothèses de fréquentation de 6 millions de touristes avec leur provenance. Par rapport à ce qui a pu être dit sur Berlin, Barcelone, etc., je pense que le deuxième temps du débat sur les questions d'attractivité va revenir sur ce sujet. Paris est effectivement une grande métropole de 12 millions d'habitants, multimillionnaire en habitants. En Europe, il n'y en a que deux : Londres et Paris. En termes d'offre et d'attractivité, Paris n'est pas dans la même catégorie par rapport à cette offre.

Monsieur, vous avez comparé EuropaCity à Disneyland Paris. Les hypothèses de fréquentation du parc à thèmes sont assez variables dans notre projet en fonction de l'ambition du projet, mais elles vont de 1,5 million de visites par an à 6 millions au maximum. En aucun cas nous ne cherchons à nous comparer ou à dire que nous ferons le double de visites de Disneyland Paris. Nous aboutissons à ce niveau de fréquentation, parce que c'est bien un projet, je n'ose pas dire quartier, un ensemble d'équipements avec des espaces à usage public. Le parc serait librement accessible.

Sur une question que vous avez posée, Monsieur, concernant les risques d'une friche au cours des dix prochaines années, ce projet, s'il se réalise, serait conduit sous la tutelle de l'État par le biais de l'aménageur public qu'est l'EPA Plaine de France. Si nous achetons l'emprise foncière permettant de développer ce projet, nous avons pris l'engagement de pouvoir rester durablement propriétaires majoritaires, permettant de faire évoluer ce site. Nous serions ainsi ceux qui investissent, qui le réaliseraient, mais qui seraient aussi les gestionnaires de ce lieu pour bien prévenir la possibilité que vous indiquez de friche. Nous resterons durablement engagés.

Sur la concentration culturelle au détriment du territoire, bien sûr, nous sommes un projet d'initiative et de financement privés. Pour répondre à votre question, Madame la Présidente, nous l'avons toujours dit, il n'y a pas d'investissement public et il n'y en aura pas dans ce projet, pas plus en termes de gestion. Je parle des équipements culturels. Sur ces sujets de concentration culturelle au détriment du territoire, le rôle d'un investisseur privé que nous sommes n'est pas de se substituer à l'action publique. Effectivement, nous n'avons pas les diapositives ce soir, mais si le constat est dressé que l'offre sur ce territoire est moins dense qu'ailleurs, la responsabilité de l'investisseur que nous sommes n'y est pour rien.

Certes, nous sommes à Paris ce soir, mais nous parlons d'un territoire périphérique. Merci à Monsieur de Villiers-le-Bel de l'avoir dit. À proximité, à moins de 7 kilomètres, il y a plus de 700 000 habitants. Gonesse est dans la zone urbaine dense de l'Île-de-France. C'est comme ça que le SDRIF considère ce territoire, parce que nous sommes encore dans le territoire aggloméré.

Sur les questions d'aménagement du territoire, cela ne relève pas de notre compétence.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous prenons deux dernières questions avant de passer au sujet suivant. De toute façon, on mélange un peu tout. Vous avez trois questions en tout.

Corinne RUFET, Conseillère régionale d'Île-de-France

J'ai été sous deux précédentes mandatures Présidente de la Commission culture et travaillant sur les questions culturelles. Les trois dernières années, j'ai eu l'honneur d'être Vice-Présidente de la région chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie. Je me sens donc quand même très concernée par les différentes thématiques abordées ici et par les belles images qui nous sont proposées.

Je voudrais vous poser une question, car je trouve que l'on n'a pas assez répondu à cette question au cours de cette réunion, parce que d'autres réunions publiques l'ont abordé : la question du projet culturel. J'ai quand même le sentiment que nous sommes dans quelque chose d'extrêmement descendant. Même votre proposition de Comité avec des élus ne permet pas le véritable désir de ce secteur. Il se trouve que je les ai rencontrés. J'ai inventé un dispositif de soutien aux lieux culturels nés de l'initiative des citoyens sur ce territoire qui s'appelle « Les fabriques de culture ». Je les ai rencontrés et le besoin qu'ils évoquaient chaque fois consistait à faire eux-mêmes, à pratiquer eux-mêmes. Il existe un aspect très important. Quelle est la première pratique culturelle des Français, et particulièrement en Île-de-France ? C'est la pratique musicale, notamment par le biais des conservatoires, mais aussi dans les MJC, dans les quartiers, etc. La musique est le premier point d'accès. Les jeunes de nos territoires s'émancipent grâce à la musique, prennent des initiatives et peuvent avoir envie de devenir acteurs de leur vie.

Ce que je vois ici, c'est un projet qui dit simplement : on vous donne une offre et vous allez gober les choses que l'on va vous proposer. À un moment, ceci n'est pas le projet de société que la plupart d'entre nous veut, ou en tout cas, si c'est le projet de société que l'on peut envisager, y a-t-il quand même la place que ceci existe ? Pour l'instant, je n'ai vu personne présenter cette proposition.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Il y avait encore une demande d'intervention. Ensuite, nous passerons à autre chose, sinon nous n'y arriverons jamais.

De la salle

J'ai voulu poser la question au niveau du parc de loisirs que vous proposez. Apparemment, cela ne sera pas pour toutes les bourses, parce qu'à 20 euros l'entrée, on arrive à 100 euros pour une famille de 5 personnes.

Ensuite, je trouve l'offre de parc de loisirs assez importante. Il y a Astérix, Disney, Center Parcs n'est pas loin. Pour mémoire, en région parisienne, il y avait le Parc Gargantua qui a fermé parce qu'il n'arrivait visiblement pas à assurer avec les deux en face.

Ma deuxième question : entre Roissy, Le Bourget, Garonor, O'Parinor, Paris Nord 2, le dimanche, on va se retrouver sur un flux de voitures terrible. Je ne pense pas que les gens viendront à votre parc en transport, même si c'est relié à la Gare Saint-Lazare. Cela fait quand même un sacré bout de distance en train. Je ne sais pas si le train est rapide. Vous annoncez 30 minutes de train, mais rien que le changement à la Gare Saint-Lazare, il y en a pour 30 minutes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Il y a une demande là-bas, puis nous reporterons les questions. Nous voudrions aborder les autres sujets, parce que l'on parle un peu de tout.

Francis PALOMBI, Président de la Confédération des commerçants indépendants de France

La Confédération des commerçants indépendants de France représente 500 000 points de vente, alimentaires, non alimentaires, qui nourrissent les centres-ville essentiellement, le lien social des centres-ville dont nous avons tant besoin, comme Madame l'a rappelé.

Je voudrais d'abord préciser une petite chose. La Chambre de Commerce et de l'Industrie a fait une étude, mais une étude essentiellement technique. Elle ne s'est surtout pas prononcée sur le projet en soi, comme vous sembliez le suggérer de manière très élégante et enrobée à Villepinte.

Deuxièmement, j'ai eu le plaisir et l'honneur d'être reçu par Monsieur BLAZY, le Maire de Gonesse. Je partage sa sensibilité politique en plus. Je peux le dire, cela ne me gêne pas. En revanche, je ne partage pas son point de vue sur le projet EuropaCity. L'état des lieux de la ville de Gonesse en termes d'animation, en termes de constitution de commerces mérite, je pense, de gros efforts. Je voudrais justement demander à Monsieur BLAZY si, en parallèle de sa défense acharnée d'EuropaCity, il a envisagé également, comme le fait très bien la ville de Paris à bien des moments, de protéger le commerce de proximité – n'est-ce pas Monsieur CONTASSOT.

Même si nous sommes en banlieue, les villes de la région parisienne doivent continuer à vivre, à exister, à moins que Monsieur BLAZY ait pensé que ce projet évacuerait toute action au sein de sa ville dont il est le Maire. Je lui ai d'ailleurs proposé un projet qui est en train de naître pour rassembler dans les centres-ville au maximum les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les professions libérales, afin qu'il y ait une véritable force

représentée par les entreprises des centres-ville, pour justement continuer à servir le client avec de la qualité, avec de l'accueil, et non pas de grosses machines de guerre comme le propose EuropaCity qui est pharaonique.

Monsieur le Maire, peut-être répondrez-vous à cette question.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous lui poserons la question tout à l'heure. Il y avait une dame au bout, puis nous passons à un autre sujet.

De la salle

Ma question est assez simple et je n'ai toujours pas la réponse. Vous avez parlé d'expropriation des exploitants agricoles la dernière fois à Sarcelles. Je comprends que l'on va démolir quelques exploitations agricoles que des personnes ont peut-être mis des générations à mettre sur pied.

Ma question est double. Que deviennent ces agriculteurs expropriés ? Est-ce qu'on leur trouve des terres ailleurs ? Est-ce qu'Auchan va les embaucher au rayon fruits et légumes de ses supermarchés ? Où va-t-on produire l'équivalent de ce que l'on produit sur les 280 hectares de terres agricoles actuelles ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous reporterons cette question à la fin au moment des questions environnementales. Je demande des réponses extrêmement rapides, s'il vous plaît. La première question traite de la manière dont vous allez prendre en compte la demande s'agissant d'une offre culturelle qui relève généralement des collectivités territoriales, la présence des conservatoires. Vous direz ce que vous avez à dire.

La question de la tarification des loisirs qui est tout à fait élevée et la question de la concurrence possible avec d'autres offres de loisirs qui relèvent à peu près de la même aire de chalandise en quelque sorte.

In fine, très rapidement, car cela a déjà été un peu évoqué lors d'ateliers, et la question est pour Monsieur BLAZY à qui je demanderai de répondre très succinctement : qu'est-ce que les villes envisagent en termes de valorisation du commerce de proximité si ce projet se réalise ou s'il ne se réalise pas d'ailleurs ?

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Madame RUFET a raison sur la synergie. Je l'ai dit. Cela a été relevé par la Présidente. Le projet aurait une offre descendante. Au contraire, je crois que ce projet, s'il se réalise, doit pouvoir être un lieu de diffusion de ce que font les acteurs culturels locaux. Bien sûr, ce n'est pas fait à date. Sans doute, c'est à construire. Sans doute, il existe des initiatives. Nous ne sommes pas là pour nous substituer à l'action de la puissance publique, à la conseillère régionale, à la Vice-Présidente de la région que vous avez été. Dès lors qu'il peut y avoir dans ce projet des lieux de diffusion permettant d'accueillir des acteurs locaux, et que cela participe à l'attractivité globale du projet que nous portons, il y a des choses à construire ensemble.

Par exemple, le projet de Centre national des arts de la rue projette de s'installer à Gargè. Nous sommes partenaires de la ville de Gargè pour pouvoir imaginer que si le Centre national des arts de la rue est à Gargè, il pourrait y avoir des lieux de diffusion au sein de ce projet dans tous les espaces à usage public. Cette synergie est à construire, mais sans nous substituer à la puissance publique. Nous ne sommes pas un lieu qui serait strictement à destination d'un public local. Dès lors que cette diffusion culturelle d'acteurs locaux participerait à l'attractivité globale du projet, bien sûr, il y a des choses à construire.

Sur la question des loisirs, vous avez dit, Madame la Présidente, que les tarifs étaient tout à fait élevés sur les activités de loisirs. Si l'on peut les projeter de nouveau, je ne sais pas si nous disposons de la diapositive nous permettant de nous comparer à d'autres.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

J'ai bêtement pensé à une famille avec des enfants.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Sur les parcs à thèmes, le modèle économique est entre 25 et 40 euros. En Île-de-France, il y a Disney. Vous avez dit, Monsieur, que Disney avait un patrimoine culturel. Effectivement, Disney est le leader mondial dans l'activité de loisirs. Ensuite, il y a le Parc Astérix géré par la Compagnie des Alpes. Entre les deux, il y a de la place en Île-de-France. Toutes les études et tous les grands opérateurs de loisirs cherchent à se développer depuis plusieurs dizaines d'années dans un projet hybride comme celui-ci où le loisir n'est que l'une des composantes, certes importante. Tous les opérateurs mondiaux regardent Paris, souhaitent se développer à Paris, considérant qu'il y a un potentiel important.

Enfin, pour finir sur la question de Monsieur PALOMBI, je répète ce que j'ai dit par rapport aux commerces locaux avec la logique de main tendue. Dans notre projet, s'il se réalise, il y aura un incubateur qui peut permettre à de jeunes entrepreneurs locaux, à des commerçants locaux de développer une offre et de bénéficier d'un accompagnement. Monsieur LEBON y reviendra dans la deuxième partie consacrée aux dimensions économiques. Dès lors qu'il pourra y avoir un accompagnement financier, un accompagnement de compétences, un accompagnement de lieux, bien sûr, cela est prévu pour être dans cette complémentarité par rapport à l'offre de commerces de centre-ville.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. En un mot, Monsieur BLAZY, répondez à Monsieur PALOMBI et nous passons au sujet suivant.

Jean-Pierre BLAZY, Député-Maire de Gonesse

D'abord, je n'attends pas qu'EuropaCity existe pour essayer de faire en sorte de soutenir le petit commerce. Nous avons une opération qui vient de se terminer dans le centre de Gonesse, que vous connaissez. Face à l'hôtel de ville, dans un bâtiment propriété de la Ville, nous avons créé quatre commerces. Nous avons investi et nous louons ces commerces en dessous du prix du marché. Nous avons créé quatre commerces, dont un cordonnier qui était précédemment dans le centre commercial de O'Parinor 1. Refaire venir dans un centre-ville ancien un commerce établi dans la galerie marchande d'un grand centre commercial, ce n'est pas si mal. C'est une action très volontariste.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous passons maintenant au deuxième sujet sur les enjeux économiques et sociaux. Je vais quand même vous demander de vous concentrer sur les dynamiques économiques qui peuvent être liées à ce projet plutôt que sur la fiscalité locale.

Les enjeux économiques du projet

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Je suis le Directeur du développement du projet EuropaCity. Je tâcherai d'être bref et nous parlerons à deux voix avec Nicolas BOUZOU, un économiste, pour évoquer ces dynamiques que Madame la Présidente vient de citer.

D'abord, notre conviction profonde est que le projet EuropaCity participerait aux dynamiques du Grand Paris et au développement économique de ce territoire, parce qu'il participerait à l'attractivité du Grand Paris et à ses dynamiques économiques, sociales et urbaines. Cela a été expliqué en première partie sur les logiques du Nord-est francilien.

Il y a des retombées fiscales à attendre, donc de nouveaux moyens qui pourraient être apportés aux collectivités locales pour mener les politiques publiques dont nous avons parlé, notamment culturelles. Je vous rappelle la réalité de ces collectivités et des ressources fiscales qui sont les leurs aujourd'hui, qui concentrent à la fois des difficultés sociales importantes et des difficultés de financement extrêmement importantes. Ces retombées fiscales attendues auraient donc un effet d'entraînement significatif pour les collectivités locales.

Ce projet serait également créateur d'emplois, parce que développer un projet touristique de l'ampleur d'EuropaCity engendrerait des besoins en termes de fonctionnement pour rendre ce lieu attractif et atteindre la qualité de service qu'il est nécessaire d'avoir pour un lieu de ce type. Cela participerait aux dynamiques du Grand

Paris, ce qui permettra de faire le lien avec les questions que beaucoup d'entre vous ont posées sur l'aménagement du territoire et la logique de développement économique proposée par le Grand Paris.

Très rapidement, cela a été dit, ce projet fait partie d'une opération publique d'aménagement portée par l'État. Sur la question qui a pu être posée sur la coélaboration de ce projet, ce projet est partagé avec les élus du territoire depuis son origine, et c'est un élément important pour expliquer son lien avec son territoire.

C'est un projet de financement privé de 3,1 milliards d'euros qui en fait le principal projet d'investissement privé dans le cadre du Grand Paris à l'heure actuelle.

Cela peut également être un élément de réponse concernant l'impact de ce projet sur le commerce de proximité. Vous avez ici une étude conduite par le cabinet Utopies qui montre les dynamiques économiques pouvant être à l'œuvre avec un projet comme celui-ci. Cela vous fait peut-être sourire, mais l'un des enjeux du Grand Paris est justement de pouvoir, dans ce Grand Paris multipolaire, faire en sorte qu'il y ait du développement économique et que des dépenses nouvelles soient générées sur des territoires qui, aujourd'hui, ne bénéficient pas de la dynamique du Paris historique. Ces impacts ont été évalués à environ 600 millions d'euros en impacts directs. Pour le PIB français, ce sont 2,5 milliards d'euros, pour le Grand Roissy et donc pour les acteurs économiques autour, ce sont 900 millions d'euros. Pour la région Île-de-France, puisque nous sommes ici à Paris, ce sont 1,5 milliard d'euros en termes de retombées économiques qui sont estimés.

Comme je l'ai dit, ce sont également de nouvelles ressources fiscales pour les collectivités, de manière importante : 42 millions d'euros avant l'ouverture, sur la phase de chantier, avec les différentes taxes d'aménagement, les redevances pour la création de bureaux. Vous avez le détail à l'écran. À compter de l'ouverture, ce sont 20 millions d'euros par an pour les recettes fiscales des collectivités, principalement la nouvelle agglomération de Roissy Pays de France, avec les taxes foncières, la CFE notamment. À cela, il faut ajouter les taxes de séjour, puisqu'il y aurait 2 700 chambres d'hôtel qui seraient développées à l'intérieur du projet EuropaCity.

Très rapidement, vous avez ici les projections en termes de besoin d'emplois pour arriver à aménager 80 hectares en quatre ans et demi de chantier. Ce serait 4 200 emplois qui seraient mobilisés pendant la phase de chantier, avec d'abord une phase de travaux publics, ensuite une phase de gros œuvre et second œuvre, qui représenterait 70 % de la mobilisation, et 15 % sur les finitions et aménagements intérieurs et extérieurs. Près de 40 métiers différents seraient nécessaires pour arriver à construire un équipement comme EuropaCity dans toute la diversité qui vous a été présentée tout à l'heure.

C'est la phase de chantier. Il y a aussi un besoin pour faire fonctionner cet équipement. Dans le cadre des autres réunions que nous avons eues, nous avons présenté la méthodologie du cabinet SEMAFOR qui nous a conduits à estimer nos besoins à 11 800 emplois directs, dont vous avez la répartition ici, pour le fonctionnement d'EuropaCity. 48 % des emplois sont sur le commerce, donc un nombre important, mais une minorité en termes de fonctionnement, ce qui montre bien la différence de cet équipement par rapport à ce qui peut exister aujourd'hui sur le territoire. En hôtellerie et en restauration, ce sont 24 % des emplois. 11 % sont dans le loisir et 4 % dans les activités culturelles, presque 500 personnes travailleront dans les différentes activités culturelles, le sujet que nous avons abordé précédemment. 80 métiers différents seraient utiles pour faire fonctionner EuropaCity.

Néanmoins, nous savons aussi une chose, et cela a été exprimé. Ce territoire connaît bien cette situation. Ce n'est pas parce qu'il y a des créations d'emplois qu'il y a forcément une rencontre entre la demande et l'offre d'emploi. Des blocages peuvent exister pour que les habitants à proximité, de l'est du Val-d'Oise ou de la Seine-Saint-Denis, accèdent à l'emploi. Cette région connaît des taux de chômage que ne connaît pas Paris intra-muros : 40 % dans beaucoup de quartiers pour les jeunes, avec un taux de chômage des femmes supérieur à la moyenne régionale pour les deux départements de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Nous savons très bien, et nous le partageons avec les élus de ce territoire, qu'il est nécessaire de mener une action volontariste pour permettre la rencontre entre la demande et l'offre d'emploi.

Nous avons manifesté cette action volontariste dans un engagement dans le cadre du débat public qui s'appelle « EuropaCity compétences ». Il s'agit d'un outil nouveau, innovant qui, dans une démarche partenariale, dans une démarche de réseau, permettrait de construire, avec les acteurs du territoire. C'est un élément important, car l'un des principaux freins d'accès à l'emploi des habitants du territoire est la mobilité. Quand vous parliez tout à l'heure de la question des transports, de la question de la ligne 17 et de l'accessibilité au réseau du métro du Grand Paris Express pour les habitants du Val-d'Oise, c'est un élément essentiel de l'accessibilité aux emplois. Nous avons décidé de construire ce dispositif EuropaCity Compétences avec des partenaires au plus près des habitants, que sont les associations d'insertion, ou encore Pôle Emploi et ses différentes antennes, que sont les différentes structures qui peuvent exister et qui connaissent les problématiques et les habitants.

Ce dispositif permettrait de financer des formations nouvelles qui augmenteraient l'employabilité des habitants, des formations courtes et des formations qualifiantes pour permettre d'atteindre nos objectifs, car nous avons un

besoin d'emplois et un besoin de salariés à la fois motivés, efficaces, qui sont la force vive de ce projet. La question de la proximité de l'habitat et des emplois qui seront créés à EuropaCity est donc importante. Nous avons pris des engagements et pour les remplir, nous avons que nous avons besoin de cette méthode volontariste avec des moyens nouveaux en termes de financement auprès des organismes et en termes de nouvelles structures que nous allons créer, j'y reviendrai.

C'est d'abord un engagement en amont de l'ouverture d'EuropaCity d'accueillir, de former, d'orienter 3 500 habitants de ce territoire dans les deux ans, pour leur permettre d'accéder aux emplois qui seraient créés à l'intérieur d'EuropaCity. Puis, c'est un engagement pérenne dans le temps, parce qu'il y aura naturellement du renouvellement dans les emplois qui seront créés, avec 1 000 personnes par an qui seraient accueillies, formées ou orientées par ce dispositif.

Nous avons également entendu le besoin pour le territoire d'avoir des outils en termes de salles de formation, en termes d'espaces où l'on peut travailler en commun, avec un engagement important qui est un incubateur. Le département du Val-d'Oise et le département de la Seine-Saint-Denis sont des départements qui connaissent des taux de création d'entreprises et d'autoentrepreneurs beaucoup plus importants que sur le reste de l'Île-de-France et que Paris, même si l'on vante souvent la création d'entreprises dans Paris intra-muros. Simplement, les difficultés d'accès à l'emploi font que les habitants développent leurs propres activités.

Pour accompagner ce dynamisme en termes de création d'entreprises, un incubateur, qui manque sur le territoire, serait développé à l'intérieur d'EuropaCity, sur les questions de commerce et d'innovations de commerce notamment, dont nous venons de parler, mais aussi sur les questions d'innovations en termes de gestion écologique de l'équipement dont nous parlerons dans la partie qui viendra ensuite.

Nous implanterions aussi, à l'intérieur d'EuropaCity compétences et sur le site, un centre de recrutement commun.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Essayez d'aller vite, parce qu'il va falloir laisser la parole à la salle.

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Excusez-moi, Madame la Présidente, j'avais vingt minutes. Nicolas BOUZOU a dix minutes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous avons débordé avec les questions.

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Je n'en suis pas responsable, Madame la Présidente.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous n'êtes pas responsable, mais les gens ont envie de parler, alors essayez d'aller vite là-dessus. Si vous paraphrasez ce qui est écrit, cela ne sert à rien.

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Excusez-moi, mais pour que les gens puissent intervenir, il faut qu'ils connaissent le projet EuropaCity.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ils savent lire, c'est écrit. Vous avez des slides sur lesquelles c'est écrit.

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Non, ce n'est pas écrit. Si le centre de recrutement commun est indiqué sur les slides, vous pouvez l'expliquer à ma place, mais à mon avis, cela mérite une petite explication. La difficulté d'accès des salariés aux emplois développés est une difficulté de visibilité des entreprises. Cette information, le fait de permettre un entretien et de labelliser un certain nombre de compétences doit faciliter l'accès des habitants qui suivront les formations aux entreprises qui seront développées à l'intérieur d'EuropaCity.

Pour terminer, nous avons naturellement pris des engagements sur des clauses sociales d'insertion, notamment sur la phase de chantier. Dans le cadre du débat public, nous avons développé un certain nombre de propositions pour permettre l'accès aux entreprises du territoire, notamment dans la phase de chantier. Nous avons un dispositif partenarial avec la CCI Île-de-France et nous vous parlions naturellement aussi d'allotissement et de sous-traitance locale.

Je vais très vite, mais simplement pour introduire Nicolas BOUZOU, EuropaCity participerait aux dynamiques du Grand Paris, car l'un des objectifs du Grand Paris, décidé par la puissance publique, est de créer ces *hubs*, ces *clusters* pour permettre de développer l'activité économique, non pas uniquement dans la métropole ancienne, au centre, mais dans sa périphérie, pour raccrocher la périphérie aux dynamiques qui existaient dans Paris intra-muros. Sur ces logiques de métropolisation et de phénomènes économiques dans les grandes métropoles, et notamment dans Paris, je laisse la parole à Nicolas BOUZOU.

Nicolas BOUZOU, économiste

Je serai extrêmement rapide. Je voudrais mettre quelques éléments d'ordre assez général dans le débat. Le premier thème que je voudrais apporter à nos discussions est celui de la métropolisation. Ce n'est pas seulement le cas de la France, on le retrouve dans tous les pays développés et dans une partie des pays émergents : l'économie mondiale est en train de changer de nature. *Grosso modo*, on est passé d'une économie plutôt industrielle à une économie du savoir et de la connaissance, une économie des services à forte valeur ajoutée. Cette transformation crée des effets délétères sur les inégalités territoriales. En effet, l'économie industrielle, dans sa nature, était plutôt une économie qui avait tendance à se répartir de façon relativement uniforme sur le territoire. Quand vous aviez une usine, elle embauchait des gens, elle achetait des matières premières qui n'étaient pas forcément produites au même endroit, donc il fallait des réseaux de transport. Vous aviez ainsi de proche en proche quelque chose de relativement réparti sur le territoire.

L'économie telle que nous la connaissons aujourd'hui est fondamentalement inégalitaire du point de vue territorial. On sait très bien qu'elle creuse les inégalités de revenus. Ce sont des éléments qui ont été très bien documentés. Néanmoins, ce qui est moins souvent dit et ce qui a été très bien mis en lumière par les économistes de l'économie géographique, je pense à Paul KRUGMAN, par exemple, c'est le fait que cette économie, si on laisse le marché faire, spontanément, va créer des espaces métropolitains très concentrés qui vont complètement siphonner les richesses des autres territoires. C'est ce que l'on voit aujourd'hui dans le monde entier. Vous voyez toutes ces métropoles qui sont en train de se constituer, avec 5, 10, 20 millions d'habitants. J'entendais parler tout à l'heure de modèles ou de choix de société, malheureusement, c'est un peu plus que ça. Si ce n'était qu'un choix de société, on pourrait lutter. C'est vraiment quelque chose qui est spontané et naturel.

C'est pour ça qu'il est très important dans des zones qui sont spontanément en difficulté d'implanter de nouvelles infrastructures. Il peut s'agir d'infrastructures publiques ou privées. D'ailleurs, du point de vue de ce débat, l'important est d'avoir de nouvelles activités économiques que l'on va implanter dans des endroits où, spontanément, on n'a pas ce type de métropolisation.

Le deuxième élément que je voulais aborder est celui de l'emploi. Vous avez en effet, aujourd'hui, une mutation de l'emploi et ce que les économistes appellent un phénomène de croissance économique biaisée. La croissance économique tend spontanément à créer de l'emploi qualifié et à diminuer la demande d'emplois non qualifiés. C'est l'une des grandes sources d'inégalités aujourd'hui. Cela signifie que l'on a besoin d'avoir des outils qui sont beaucoup plus performants. Je pense notamment à la GPEC (Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences). Nous avons besoin de mécanismes de formation qui sont beaucoup plus volontaristes et surtout beaucoup plus ancrés localement qu'ils ne l'ont été par le passé. Sinon, nous aurons des projets qui ne créeront pas d'emplois sur les lieux qui nous intéressent. Or nous parlons bien de territoires dans lesquels les taux de chômage sont très élevés, et sont même en réalité sous-estimés, parce que si l'on prend non pas le taux de chômage, mais le sous-emploi, c'est-à-dire les gens qui voudraient travailler plus et qui ne le peuvent pas, on arrive à des proportions de la population très élevées notamment pour les jeunes, vous en avez parlé.

C'est pour cela que nous avons besoin d'organismes de formation directement connectés avec les gens qui résident sur le territoire. Je pense que cet enjeu doit absolument être mis en débat et développé. Sinon, nous aurons des créations d'emplois, mais elles ne se produiront pas sur les territoires qui nous intéressent.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur BOUZOU, je vous fais une proposition. Des questions seront posées et vous pourrez peut-être intervenir en réponse à ces questions.

Nicolas BOUZOU, économiste

En une minute, vous ne voulez pas que j'aborde le troisième argument.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cela commence à être un peu houleux, cela ne vous a pas échappé. Vous interviendrez en complément sur des questions. Qui souhaite poser une question ? Nous donnons la priorité à ceux qui n'ont pas encore pris la parole si vous le permettez. Posez des questions courtes, car nous devons consacrer un temps important à l'environnement. Nous devons avoir terminé, car nous n'aurons plus la salle à partir de minuit.

Franck CANNAROZZO, Vice-Président du territoire Paris Terres d'Envol

Bonsoir, Messieurs-Dames, je suis Vice-Président du territoire Paris Terres d'Envol, territoire créé avec la métropole du Grand Paris et qui va de l'aéroport du Bourget à l'aéroport de Roissy. Je voulais simplement intervenir sur ce qui vient d'être dit sur la question du développement économique et de l'emploi, notamment en me rapportant à la plaquette qui a été éditée par EuropaCity.

Nous avons bien entendu tout ce qui a été présenté, je veux simplement rappeler ce qui est écrit sur la plaquette : 150 000 m² de loisirs, 50 000 m² de culture, 230 000 m² de commerces, 20 000 m² de restaurants. Les restaurants, me semble-t-il, peuvent encore être considérés dans le commerce. En clair, 250 000 m² sont consacrés au commerce pour 200 000 m² consacrés à la culture et aux loisirs. En clair, l'objectif n+1 en termes de surface de votre objet est d'abord le commerce. Il est accompagné de culture et de loisirs, mais c'est d'abord le commerce et il faut le dire. D'ailleurs, dans votre présentation sur les effectifs, Monsieur LEBON, j'ai noté que l'ensemble de l'hôtellerie-restauration plus ce que vous appelez les commerces, ce sont 72 % des emplois que vous créez. Monsieur BOUZOU pourrait vous le dire, mais il ne vous a pas échappé qu'un employé en culture ou en parc de loisirs, si l'on rapportait la richesse qu'il peut créer par rapport à un employé dans le commerce, il existe un écart suffisant pour considérer que la majorité du modèle économique de votre EuropaCity est avant tout commerciale.

En clair, s'il n'y avait que le loisir et la culture, votre objet ne vivrait pas. C'est votre droit de le présenter, mais il faut quand même dire la vérité. Malheureusement, nous sommes déjà sur une surcapacité en termes d'offre commerciale sur le territoire. Vous créez un objet qui *grosso modo* attend, en termes d'attractivité, l'équivalent des trois plus grands centres commerciaux qui existent déjà sur le territoire. C'est votre droit aussi, mais dans les emplois que vous allez créer et que vous considérez comme créés, évidemment, ce ne sont pas des emplois nets. Vous ne considérez pas la destruction qu'il peut y avoir.

Vous aurez la parole, Monsieur, vous me permettrez de faire un constat.

Je termine. Nous l'avons dit tout à l'heure, 31 millions de visiteurs, ce sont 85 000 personnes par jour. Si j'ai bon souvenir, la ligne 17 ne supportera pas 85 000 personnes par jour, même pas la moitié, comme vous l'écrivez dans votre plaquette, c'est-à-dire 50 % des visiteurs qui viendront par transports en commun. Or l'autoroute A1, qui sera l'axe capable de supporter le trafic généré par EuropaCity en dehors des transports en commun, est aujourd'hui saturée avec à peu près 180 000 à 200 000 véhicules par jour. Je n'ai pas la solution aujourd'hui et je pense que personne ne l'a pour dire comment les 40 000 véhicules supplémentaires pourront s'engager sur cette voie déjà saturée, sauf la nuit.

D'autant plus que vous nous parlez d'investissements privés, mais quand on parle des accès autoroutiers, il faudra bien que l'État intervienne avec une difficulté majeure que nous remarquons sur notre territoire aujourd'hui, rien que ce tronçon de l'autoroute A1 en Seine-Saint-Denis. Sur une partie des tronçons de l'autoroute A1, des arbres poussent au milieu des deux voies, sur le terre-plein central, car l'État n'est pas capable d'entretenir. Régulièrement, nous avons des inondations sur ces voies autoroutières parce que l'État ne nettoie pas les voies routières. Nous avons des zones dans le noir parce que l'éclairage public ne fonctionne pas depuis plus de dix ans. Je demande : comment ferez-vous pour que l'État investisse pour acheminer les véhicules sur l'autoroute alors qu'aujourd'hui, il n'est pas capable de maintenir juste la subsistance de cette autoroute ?

Mes questions sont simples : comment comptez-vous faire vivre votre projet, sans absorber par cannibalisme les centres commerciaux voisins ? Et comment ferez-vous pour engager ces 40 000 véhicules par jour sur l'autoroute A1 ?

Applaudissements.

De la salle

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette réunion à Paris. Je viens de Saclay et je vais avoir l'occasion de mettre un peu mon grain de sel à Gonesse. Je serai très bref. Je ne suis pas content, parce que les promoteurs du projet font venir des experts, j'imagine, à leurs frais, et de grands renoms, Monsieur AILLAGON et Monsieur BOUZOU. J'ai beaucoup travaillé sur la concertation, après tout ce que j'ai subi autour de chez moi, et je suis arrivé à la conclusion avec certains chercheurs, dont Monsieur Bernard MANIN, qu'il n'y a de vrais débats que contradictoires. Alors pourquoi ne donnez-vous pas, dans ces réunions de présentation, la parole à des personnes compétentes et expertes représentant les opposants à ce projet ?

Applaudissements.

De la salle

Ma deuxième question, nous sommes dans le chapitre économique. Depuis que je m'intéresse à ce sujet au niveau du Grand Paris, j'ai constaté que l'on veut faire des centres d'affaires géniaux partout. On les met tous en concurrence, mais d'où viendra l'argent ? Monsieur BLANC, dès le début, avait dit, ce Grand Paris, c'est merveilleux, on va faire passer la croissance de l'Île-de-France à 4 ou 5 % et cela entraînera tout le pays. Or depuis quinze ou vingt ans, le taux moyen de croissance est autour de 1 ou 1,5 %. Je demande donc aux promoteurs sur quels taux de croissance ils ont basé leurs calculs économiques pour savoir que leur affaire était rentable. Je n'y crois pas. Il y a 5 millions de chômeurs. Ces difficultés ont été rappelées tout à l'heure. D'où viendra l'argent ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il y avait une demande d'intervention, mais avant je vais vous répondre sur la question des experts. Le maître d'ouvrage fait venir ses experts. Nous avons organisé deux conférences-débats et j'ai demandé aux opposants de désigner un expert clairement chaque fois. Ils l'ont fait.

De la salle

Pas ce soir. N'est-ce pas un débat ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est un débat avec le maître d'ouvrage. Il s'est fait appuyer. Ce n'est pas considéré comme des experts venant en appui. Nous n'avons pas mobilisé des experts à ce sujet. Cela ne m'a pas été demandé du tout par les opposants. Nous l'avons fait sur la conférence commerce, je vous signale, et nous le faisons sur la conférence qui aura lieu lundi soir. Chaque fois que les opposants m'ont demandé de faire intervenir des experts, j'ai tout à fait validé cette demande. Là-dessus, je ne crois pas que l'on peut nous faire de reproches.

Ihham MOUSTACHIR, élue du territoire

Bonsoir, Madame, Monsieur. Je comprends tout à fait vos préoccupations, mais il faut aussi comprendre nos préoccupations en tant qu'élus de ce territoire qui est en difficulté avec des habitants en difficulté. Quand le taux de chômage atteint 40 % chez nos jeunes, nous devons trouver la solution en tant qu'élus. Ce projet de 3,1 milliards d'investissements en fonds privés est une nécessité pour notre territoire. Je suis désolée. Laissez-moi parler, je vous ai écoutés, donc vous pouvez au moins écouter ce que je peux avancer comme arguments.

Notre territoire a besoin de ce projet qui est en fonds privés. Nous ne pouvons pas avoir la fine bouche de le refuser ou de le critiquer. 18 700 emplois pour nos jeunes, ce sont des emplois importants. On nous a critiqués dernièrement en nous disant que les emplois créés à Gonesse ne profitaient pas à notre territoire. J'ai eu la preuve et je l'ai communiquée à Monsieur LOUP justement. 50 % des emplois créés à Leroy-Merlin à Gonesse profitent justement à notre territoire. Laissez-nous la chance de répondre à nos jeunes et à nos habitants s'il vous plaît.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur LOUP, vous avez la parole.

Bernard LOUP, Co-président du collectif pour le Triangle de Gonesse

Merci, Madame la Présidente. Je tiens à rappeler que cette réunion a été organisée parce que nous l'avons demandé. Nous avons obtenu le soutien du Conseil municipal de Paris. Cette réunion n'était pas prévue. Je pense que la réunion qui se déroule aujourd'hui montre que ce projet de dimension régionale méritait une réunion publique à Paris comme il aurait mérité une réunion publique en Seine-et-Marne.

Je tenais à intervenir dans la troisième séquence, mais vu l'heure, je pense qu'un certain nombre de personnes vont partir. Je serai bref et je tenais à remercier toutes les personnes qui ont participé, qui sont venues pour cette réunion et qui montrent que le débat qui n'a pas pu avoir lieu pendant la révision du SDRIF sur la question du Triangle de Gonesse et qui n'a été jusqu'à maintenant que la propriété de la commune de Gonesse est maintenant devenu régional. Je pense que c'est tout l'intérêt du projet EuropaCity de rendre le débat sur le devenir du Triangle de Gonesse régional, et même national si vous voulez. Merci à toutes, merci à tous. Nous sommes sur le terrain au jour le jour. Vous pouvez compter sur le collectif pour le Triangle de Gonesse pour mener une action, mais nous avons besoin de toutes les forces sociales, économiques du territoire du projet, mais aussi de l'Île-de-France pour donner un avenir qui serve la population au Triangle de Gonesse. Ce projet ne sert pas la population.

Merci à tous. Nous aurons encore besoin de nous rassembler toutes et tous.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous donnons la parole à ceux qui ne l'ont pas encore prise.

Jean Yves SOUBEN, conseiller municipal de Seine-Saint-Denis

Nous sommes quelques élus de la Seine-Saint-Denis dans la salle. Que l'on n'entende pas seulement les élus du Val-d'Oise. Je voudrais répondre à ma collègue du Val-d'Oise.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Précisez de quelle ville vous êtes élu.

Jean Yves SOUBEN, conseiller municipal de Seine-Saint-Denis

Du 93.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Le 93 n'est pas une ville, mais un département.

Jean Yves SOUBEN, conseiller municipal de Seine-Saint-Denis

Vous me connaissez, Madame BRÉVAN. Je suis conseiller municipal au Blanc-Mesnil.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'autres personnes ne le savaient pas.

Jean Yves SOUBEN, conseiller municipal de Seine-Saint-Denis

J'habite plus près que Monsieur BLAZY du Triangle de Gonesse. J'habite au nord du Blanc-Mesnil. Je prends le pari pour qui veut. Terres d'Envol a émis un vœu contre. Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a émis un vœu contre. Le Conseil municipal de Bondy est contre. Je vous ai laissé parler, Monsieur BLAZY, donc vous me laissez parler.

Je voulais répondre à Madame, élue du 95. Sur l'emploi, je vais vous citer ce qu'Auchan a fait au Blanc-Mesnil, sur le territoire des Tilleuls, qui est un territoire défavorisé, avec un taux de chômage important. Auchan a implanté une Halle d'Auchan. Tout le monde était très content de voir arriver ce supermarché. Les derniers commerces qui existaient au centre commercial des Tilleuls ont fermé leurs portes. Moins de deux ans après, la Halle d'Auchan a fermé. Les emplois, pléthore d'emplois avaient été promis aux Blanc-Mesnilois. Les jeunes ont été auditionnés, mais finalement, ils n'ont pas été retenus ou on s'est séparé d'eux avant la fin de leur période d'essai. Finalement, Auchan a mis la clé sous la porte. Aux Tilleuls, vous pouvez leur en parler. Quand le bus de la CNDP est venu aux Tilleuls, on a pu entendre ce que les jeunes des Tilleuls avaient à dire sur Auchan.

Vous le savez, si jamais il y a 11 800 emplois, ils viendront d'Aéroville, de Paris Nord 2 et d'O'Parinor, ainsi que des autres centres commerciaux qui fermeront. En fait, s'il y a création, ce sera un déplacement d'emplois. Voilà ce que je voulais vous dire. Je ne voudrais pas que ce soir, tout le monde pense que les élus sont tous pour. Je ne connais pas d'élus séquanodionysiens qui soient pour ce projet.

Lisa, étudiante

Bonsoir, j'ai 23 ans. Je m'appelle Lisa et je suis étudiante. Bientôt, je serai sur le marché de l'emploi. C'est ma préoccupation en ce moment et je vois que la plupart des personnes qui se sont exprimées ce soir contre le projet n'ont plus cette préoccupation depuis bien longtemps.

Je suis désolée. Vous avez des enfants, mais moi, j'ai 23 ans. Aujourd'hui, ces messieurs défendent un projet qui est susceptible de créer plus de 10 000 emplois. Vous prônez un grand débat, mais à part vociférer et interrompre ceux qui ont des choses à dire, je ne vois pas ce que vous faites.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

S'il vous plaît, évitez de vous insulter. Madame, ne prenez personne à partie, cela n'arrange rien. Honnêtement, vos remarques intergénérationnelles sont un peu déplacées.

Lisa, étudiante

Madame la Présidente, pardonnez-moi, mais vous cédez aux vociférations des opposants au projet. Vous voulez un débat, mais vous ne faites que vociférer et interrompre.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

S'il vous plaît, Madame, prenez la parole et écoutez-la. Merci.

Lisa, étudiante

Ils vous ont argumenté pendant 20 minutes. Ils ont défendu des projets. Ils vous ont expliqué que parce que l'offre n'allait pas rencontrer la demande, ils feraient en sorte que les jeunes du territoire bénéficient de ces emplois. Pourquoi dites-vous que c'est du pipeau ? Qu'en savez-vous ? Sortez 3 milliards d'euros de votre poche et mettez-les sur le territoire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si cela continue ainsi, on ne pourra pas continuer.

Lisa, étudiante

Pour ceux qui veulent des terres agricoles, il vous restera encore 200 hectares pour nous empoisonner avec du Monsanto et compagnie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Madame, c'est déplacé. On ne pourra pas terminer la réunion dans cette ambiance, car on ne s'entend plus du tout.

Denis VIGOUROUX, Conseiller municipal de Gonesse

Bonsoir, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs. Je pense que l'on ne peut pas reprocher à ce projet EuropaCity et au groupe Immochan de rechercher des niches de croissance. Il s'agit d'un nouveau concept. Logiquement, ce projet n'entrera pas en concurrence avec les structures existantes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, s'il vous plaît

Denis VIGOUROUX, Conseiller municipal de Gonesse

Monsieur BLAZY est dans la majorité, je suis dans l'opposition. Je tiens à signaler ça.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

La totalité du Conseil municipal de Gonesse ne peut pas s'exprimer. Si vous avez des choses différentes à dire, dites-les, si c'est la même chose que ce qui a été dit, considérez que cela a déjà été dit.

Denis VIGOUROUX, Conseiller municipal de Gonesse

Justement, je veux enrichir le débat. Le premier point et la première inquiétude, c'est le glissement du projet par rapport au concept et à la théorie mis en place aujourd'hui. On le sait, dans ce genre de structure, pour faire venir les clients, la facilité habituelle consiste à faire de l'alimentaire. Le groupe Immochan se défend et affirme qu'il n'y aura pas d'alimentaire. Il y a eu un débat tout à l'heure. C'est un grand danger, car si les clients ne sont pas là, pour une raison ou une autre, pour une question de calendrier aussi, parce qu'on nous parle de 2024, mais à mon avis on ne sera jamais prêt en 2014, puisque la ligne 15 et la ligne 16 ont déjà un retard d'environ un an, donc danger du changement de concept du projet.

Deuxièmement, il faut regarder la carte tout simplement. Ce projet s'installe dans une zone de friche industrielle. Friche industrielle à l'est, naturellement, avec PSA, 160 hectares environ. Friche industrielle à l'ouest, avec la fermeture de Mory Ducros, Presstalis, Predo, etc. La ZAC Tulipes Nord n'est pas terminée d'être commercialisée. Nous avons donc un territoire très compliqué au niveau de son organisation industrielle. Évidemment, le groupe Immochan voit dans les terres agricoles une facilité de construction, puisque ce bâtiment va s'édifier sur les terres agricoles, il n'y aura pas de désamiantage, de démolition, etc. Les coûts seront donc allégés.

Le deuxième point porte donc sur l'installation facile dans une zone agricole sans tenir compte de l'environnement industriel qui est, je le répète, compliqué.

Troisièmement, je vais parler au nom des habitants de Gonesse. Il faut encore une fois regarder la carte. La ville de Gonesse fait 2 000 hectares. C'est la deuxième ville du Val-d'Oise en superficie. Vous avez une zone habitée à l'ouest qui représente à peu près un tiers de la surface. Les deux autres tiers à l'est sont, soit industriels, soit agricoles. Les habitants ne profiteront pas directement de l'installation de la gare du métro automatique et, deux, des emplois. Pour répondre à Madame, je vais dire qu'à l'époque où j'étais déjà conseiller municipal, on nous avait dit « avec Paris Nord 2, Ikéa, Castorama, etc., les boutiques habituelles, le chômage à Gonesse, c'est terminé. On n'en parlera plus ». Or à ce jour, on a évoqué des chiffres, 40 %, non : on est à 16 % et dans certains quartiers à 20 ou 30 %. Nous ne sommes pas à 40 % heureusement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Pas sur Gonesse, mais dans d'autres villes proches.

Denis VIGOUROUX, Conseiller municipal de Gonesse

Dans d'autres villes, oui. D'autre part, les emplois sont là aujourd'hui. Le problème de fond, c'est le problème de formation, d'éducation, d'instruction. Ce n'est pas l'installation. Je ne suis pas opposé au projet EuropaCity, mais je veux que l'on pose les bonnes questions. Il ne faut pas faire miroiter aux gens, comme à la personne qui est là, des emplois qui sont purement théoriques. L'aéroport de Paris, ce sont 100 000 emplois. Logiquement, à Gonesse,

il ne devrait pas y avoir de chômage. Le chômage est là. Ce ne sont pas les emplois d'EuropaCity qui y changeront quoi que ce soit.

Par ailleurs, on laisse en friche le RER D.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous débordez nettement le temps, Monsieur, dépêchez-vous.

Denis VIGOUROUX, Conseiller municipal de Gonesse

Je ne suis jamais intervenu dans aucune réunion, c'est la première fois. Le RER D est laissé en friche. Il est dans un état de délabrement avancé, avec des gares à restructurer, des trains à changer, la fréquence, etc. On nous dit : « ne vous inquiétez pas, mesdames et messieurs, on vous amène le métro à Gonesse ».

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Là, on sort du débat sur les retombées économiques. Si vous le voulez bien, nous nous arrêtons là, car il faut laisser la parole aux autres. J'ai bien compris tout ce que vous avez dit, nous reprendrons vos arguments.

Deux questions et nous passons aux réponses.

Chedli ABREJA

Je suis Madame Chedli ABREJA. Je vais reprendre quelques éléments. Mon point de vue n'est pas encore arrêté. Je ne suis ni pour ni contre. Effectivement, je souhaitais assister à un débat contradictoire.

Je voudrais reprendre un terme utilisé : corridor aéroportuaire, même si c'est un terme malheureux, c'est vrai. Je n'habite pas à Gonesse, mais je travaille dans un établissement scolaire de Gonesse, il est vrai que lorsque j'ouvre la fenêtre au printemps, je dois attendre que l'avion passe, ce qui est très fréquent, pour parler avec mes élèves. C'est quand même un souci. C'est donc un vrai couloir aéroportuaire. C'est peut-être malheureux, ce n'est pas beau, mais c'est vrai. On ne peut pas nier une réalité telle que celle-ci.

Autre réalité, cette jeune femme parle d'emploi et a peur pour l'avenir, pour son avenir. Moi, j'ai peur pour l'avenir des élèves auxquels j'enseigne, parce que justement, lorsque je me livre à une petite étude par rapport à l'emploi de leurs parents, je constate que la plupart du temps, ceux qui sont en grande difficulté, comme par hasard, leurs parents ne travaillent pas, même pas à mi-temps. Je ne veux pas croire ce qu'ils me disent, parce que j'entends aussi ce que vous dites. En attendant, si les enfants auxquels j'enseigne peuvent avoir des parents qui se lèvent le matin, même si c'est à mi-temps, même si c'est pour un emploi de caissière, même si c'est pour un emploi de technicien de surface, pour ce que vous voulez, je n'en ai rien à faire. Je veux que mes élèves aient des parents qui aillent travailler le matin. Qu'ils aient un modèle de société qui soit quelque chose. Qu'ils puissent aller à la bibliothèque aussi. Qu'ils puissent aller dans des centres culturels, même s'ils sont à grande vocation économique, on le sait bien. Ils sont à grande vocation pour leur tirer de l'argent, nous le savons. Ce débat aurait dû avoir lieu il y a plus de dix ans.

Moi-même, je suis élu dans ma commune. Cela fait plus de dix ans que les élus auraient dû s'en saisir. Je dis merci à ces personnes qui sont venues et qui posent ces questions. Nous devons déplacer le débat. Ce n'est pas pour ou contre EuropaCity. C'est pour ou contre un projet de développement territorial qui nous soit favorable en termes d'emploi, en termes de santé. Savez-vous combien de décès sont dus à la pollution des avions ? Savez-vous combien d'allergies sont provoquées ? À nous de nous saisir du sujet. À nous de transformer ce débat. Transformons le projet. Exigeons qu'il y ait un quota d'emplois sur nos bassins, de Paris, mais aussi le territoire de l'est du Val-d'Oise. Ce dernier est sinistré à tous les niveaux, au niveau de l'emploi, du transport. J'habite à 10 kilomètres de Gonesse. Pour autant, je suis obligée de prendre ma voiture. Ce n'est rien 10 kilomètres.

Le transport est important. Il faut peut-être approfondir un projet sur le transport, celui-ci, pourquoi pas. Il faut approfondir un projet sur l'emploi. Il faut approfondir un projet sur la formation, parce que sans formation, nos enfants ne feront rien. Vos enfants, vos petits-enfants ne feront rien. Ce n'est pas vous qui les alimenterez lorsqu'ils seront en âge d'être adultes. Un projet pour le logement aussi.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Une dernière question.

Élise CLÉMENT

Je voudrais revenir sur la question des friches qui sont déjà à côté. Ce sont des territoires qui ont l'habitude d'avoir de gros employeurs, et le jour où ces gros employeurs se sont cassé la figure, il n'y avait plus de travail derrière. On parlait de concentration tout à l'heure, je pense que c'est un peu la même question. Aujourd'hui, Auchan propose de recréer un agent économique extrêmement puissant sur ce territoire. Le territoire aura un rapport de dépendance très fort avec lui et le jour où cet employeur, cet agent économique se cassera la figure, tout se cassera la figure avec.

Par ailleurs, on nous parle d'engagements. Nous avons des engagements très souvent. Les restaurateurs s'étaient engagés à embaucher quand la TVA a été baissée. Le patronat s'est engagé récemment sur beaucoup de choses. Quelles sont les pénalités prévues en face de ces engagements ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Une dernière question.

Alexis

Bonsoir, je m'appelle Alexis, je suis venu en tant qu'invité. Je connaissais un peu le projet, mais très vaguement. J'ai 28 ans. Je suis sur le marché de l'emploi depuis environ 6 ans. Aujourd'hui, je suis au chômage. Je suis coach sportif. J'ai habité Cergy-Pontoise. Je me retrouve à même pas 30 kilomètres de Paris et franchement, je peux vous dire que dans cette agglomération, il est dur de trouver du travail.

Je ne suis pas forcément pour ni contre. Tout ce que j'en déduis aujourd'hui, c'est qu'il est sûr et certain que nous sommes en pénurie de travail. Je parle de mes collègues et même d'étudiants avec qui j'ai travaillé sur Paris. Aujourd'hui, ils sont dans des agglomérations un peu plus lointaines et ils sont en pénurie de travail.

On nous parle de projets culturels, c'est bien beau, mais le travail est important par rapport à ce projet. Ma voix penche un peu plus en faveur de ce projet. On parlait de terrains agricoles. Personnellement, je mange bio donc cela ne va pas forcément me toucher, si j'ai moins d'OGM dans mon assiette.

Ma question est la suivante. On nous promet des choses. Je veux y croire, parce que j'ai 28 ans, je suis encore jeune. On peut peut-être encore me mentir aujourd'hui, j'espère que non. Par rapport au projet sportif, vu que je suis issu du milieu, quels sont les développements ? J'ai vu des stades sur le schéma. C'est une vraie question qui m'intéresse. Y a-t-il un développement de projets sportifs, jeunes ou même des emplois dans ce milieu ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous arrêtons. Le maître d'ouvrage va essayer de répondre à toutes ces questions. Nous pouvons en regrouper, car il y a eu beaucoup de questions autour du risque de cannibalisme qu'aurait ce complexe par rapport à l'offre environnante. Des doutes ont également été émis sur le modèle économique que cela représentait, notamment partant du principe qu'il faudrait une solvabilité suffisante des ménages de l'Île-de-France. Cela suppose une croissance importante. Sur quoi avez-vous calculé cette évolution de la solvabilité pour pouvoir équilibrer votre projet ?

Il y a eu une question à laquelle l'EPA pourra sûrement répondre sur le mode de financement des accès, notamment routiers.

J'essaie de n'oublier personne. Une autre question rejoignait le premier point. Vous avez dit qu'il n'y aurait pas d'alimentaire. Il y a des doutes sur cette question. Comme ce n'est pas la première fois, cela a été exprimé ailleurs, quel est le niveau d'engagement sérieux qu'il n'y aura pas de surface alimentaire dans ce projet, autrement dit que le concept peut évoluer, mais pas sur cet aspect ? Évidemment, cela change beaucoup le contexte sur les risques de déplacement de clientèle d'un site sur l'autre.

Il y a eu la question des friches, de la réutilisation des friches par rapport à ce site, mais nous l'aborderons peut-être dans la dernière phase avec la question de l'environnement.

Il y a eu la question de l'emploi, évidemment. Sur la question de l'emploi, il serait très intéressant que vous précisiez quelle maîtrise vous aurez véritablement des recrutements. Combien d'emplois recruterez-vous vous-mêmes ? Quels seront les autres employeurs ? C'est une véritable question. Vous pouvez vous engager pour

vous-mêmes, mais dans quelle mesure pouvez-vous vous engager pour les personnes qui loueront les surfaces que vous mettrez à leur disposition ?

Enfin, dans le même ordre d'idée, une personne a souligné le fait que le territoire était traumatisé par la disparition de grosses entreprises, de gros employeurs, parce que cela fait beaucoup de personnes sur le carreau pour m'exprimer très familièrement. Évidemment, c'est présenté comme une fragilité. Il faudrait donc que vous puissiez répondre sur cet aspect concernant votre projet.

Je pense que j'ai essayé de résumer toutes vos questions ; pouvez-vous répondre rapidement, de manière à ce qu'il nous reste un peu de temps pour l'environnement ? Normalement, le bus qui a servi à accompagner les personnes venant du Val-d'Oise repart à 23 heures 30. Nous pouvons le faire patienter un peu, mais sûrement pas jusqu'à une heure du matin. Par ailleurs, nous devons impérativement avoir quitté la salle à minuit.

De la salle

La Direction d'un débat consiste à coordonner les temps. Si nous attendons jusqu'à 23 heures, et que vous repoussez maintenant à minuit, non seulement nous avons supporté les bavardages de technocrates, mais en plus vous nous dites que nous allons jouer les prolongations. Cela ne se fait pas. Il faut payer des heures supplémentaires. À un moment, la Direction a des responsabilités. C'est vous la Directrice du débat. Les gens ont été très corrects dans l'ensemble. Alors, s'il vous plaît, n'essayez pas de jouer les prolongations, nous ne sommes pas à la disposition des enquêteurs.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cela ne m'arrange pas spécialement de jouer les prolongations. Simple, j'ai souhaité ne pas interrompre les questions, car il y avait beaucoup de questions tout à fait pertinentes. Il y a eu des questions un peu trop longues, mais c'était des personnes qui ne s'étaient jamais exprimées. Effectivement, j'aurais pu couper. Soyez le plus bref possible.

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Monsieur VIGOUROUX a parlé des besoins de formation et même si le mot est un peu barbare, Nicolas BOUZOU a parlé de GPEC, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. C'est une politique publique qui vise à mobiliser les différents acteurs du territoire. L'un des problèmes de la politique de l'emploi dans les territoires et notamment en Ile-de-France, c'est l'éclatement des structures et le manque de coordination de ces structures. Une logique en réseau n'existe pas ou pas assez, et il manque parfois, souvent même, des acteurs économiques pour impulser. Ce serait le cas d'EuropaCity si le projet se développait. Ce serait le cas aussi des autres acteurs économiques du Grand Roissy. Le GIP Emploi Roissy, dans l'un des ateliers, a eu l'occasion de nous présenter cette ambition. Notre volonté est de participer à cet objectif commun.

Sur la dépendance liée à un agent économique trop important, Nicolas BOUZOU a parlé des phénomènes de métropolisation et ce qui caractérise les territoires des franges de Paris, c'est une dépendance économique à un agent le plus important, qui est un agent de la redistribution de la puissance publique, parce qu'il n'y a pas assez d'emploi sur ces territoires pour les habitants. Il y a donc un besoin de créer des emplois accessibles pour les habitants du territoire. La note de Nicolas BOUZOU, qui a servi à son intervention ce soir, sera mise à disposition du public. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour finir sur les demandes de quotas qui ont pu être exprimées, il existe une forme de facilité et sur ce territoire comme beaucoup d'autres, il est souvent demandé des quotas sans se poser la question de la méthode pour les atteindre. Dans ce débat, nous avons choisi de partager la méthodologie, cette GPEC, avec une mobilisation de moyens nouveaux pour ce territoire. Nous avons préféré partager dans le cadre du débat public cette méthodologie pour la construire avec vous, l'ensemble des participants et des acteurs, plutôt que d'afficher un chiffre qui est souvent source de déceptions, parce qu'il est inatteignable si l'on ne construit pas une méthode commune. C'est l'objet de la proposition que nous avons fait avec EuropaCity compétences.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Sur la question de la pérennité par rapport au traumatisme que peut avoir vécu le territoire par rapport au départ de grands acteurs économiques, je peux dire que l'engagement pris par le porteur, investisseur de projet que nous sommes, c'est de rester durablement le propriétaire majoritaire des emprises et son gestionnaire, ce qui doit permettre une évolutivité du projet et donc de pouvoir, non pas le découper par lots, par appartements, où ce serait

le blocage le plus certain pour que ce projet évolue dans le temps si l'une des composantes du programme ne répondait pas aux attentes des visiteurs.

L'engagement pris dans le cadre de l'intégration de ce projet au sein de l'opération d'aménagement porte sur l'évolutivité du projet.

Sur la question du commerce, nous ne l'avons pas présenté ce soir, mais Monsieur le Vice-président de Terres d'Envol le sait, nous sommes sur un territoire qui va du sud vers le nord. Les professionnels de l'aménagement parlent d'un corridor aéroportuaire, même si ce n'est pas un bon terme. C'est un axe de développement qui va du sud vers le nord, du Bourget à Roissy. Les études de la Direction Régionale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire pointent le fait que, compte tenu du dynamisme du projet, il y aurait +300 000 habitants sur ce territoire en 2030 et +200 000 à 300 000 emplois.

Vous-mêmes, sur vos territoires, vous portez des projets d'urbanisation importants, que ce soit Aérolians, la transformation du site de PSA, ou encore l'accueil du village des médias au Bourget. On voit bien que ce territoire, qu'il soit en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-d'Oise est dans un dynamisme très fort qui doit se traduire par une croissance du nombre d'emplois et du nombre d'habitants. Je crois qu'il ne faut pas raisonner par rapport à une situation figée qui est celle d'aujourd'hui. Vous avez vous-mêmes votre dynamique de projets.

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Les études faites par le bureau d'étude missionné par l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France sur l'impact que ce projet aurait sur l'offre commerciale existante est en moyenne de -150 000 visites par an sur les 30 équipements impactés. Elle n'est pas périmée. 150 000 par rapport à plusieurs millions de visites pour ces centres, on ne peut pas dire qu'EuropaCity détruira les centres commerciaux existants. C'est inexact par rapport aux études qui ont été conduites par l'EPA Plaine de France.

Ensuite, je vous confirme, et c'est l'un des points de différenciation forts par rapport aux lieux de commerce, il n'y aura pas de surface alimentaire dans ce projet. Ce n'est pas un projet qui vise à s'adresser d'abord à la proximité. C'est d'abord un projet qui s'inscrit dans une ambition francilienne, métropolitaine. Si l'on prend le cas du territoire de Terres d'Envol où il y a notamment Aéroville, qui est aussi pour partie dans Roissy Pays de France, la locomotive alimentaire de ce lieu est Auchan. Nous connaissons bien ce site, nous en sommes le premier employeur. La nature de l'offre est sensiblement différente de celle que nous développerions. Aéroville s'adresse avant tout à un public de proximité. Il n'est pas de proximité immédiate, parce que nous sommes dans un endroit particulier de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, mais c'est la même logique sur O'Parinor où la locomotive, la raison récurrente de visite est d'abord la grande surface alimentaire.

Sur la question d'accessibilité, vous avez dit que la ligne 17 serait déjà saturée. C'est dommage, vous n'étiez pas à Garges-Lès-Gonesse lorsque nous avons parlé de ce sujet avec le STIF, avec la SGP. Le STIF, la SGP ont modélisé la totalité des flux sur la ligne 17. Il y a un moment où on est proche d'une totalité de la fréquentation, c'est un samedi matin, parce que les visiteurs viendraient en nombre le week-end à EuropaCity. Pour le reste, il n'y a aucun problème et les études du STIF, ainsi que toutes leurs présentations, sont disponibles en ligne.

De la même façon, s'agissant de l'accessibilité routière, pour être exhaustif, les études présentées tablent sur le fait que 50 % des visiteurs EuropaCity viendraient par la voiture, justement parce que la raison première de venue dans ce lieu ne serait pas le commerce. La DRIEA, dans une étude rendue publique au début de cette année, a fait apparaître les enjeux sur l'autoroute A1 et sur l'autoroute A3. Elle dispose donc de la totalité des flux qui seraient générés par EuropaCity pour modéliser le projet.

Que ce soit par rapport aux quartiers d'affaires ou aux projets de développement sur votre territoire, tout est comparable. Il est important pour nous que ce site soit accessible par la route, parce que s'il ne l'était pas, il n'y aurait pas de modèle économique. Ces études faites par les services de l'État ont été partagées et elles sont librement téléchargeables en ligne sur le site de la DRIEA.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous passons aux enjeux environnementaux. Faites une présentation très rapide, parce que l'autobus part impérativement à 23 heures 30. Si nécessaire, vous aurez beaucoup d'éléments sur le site dont vous pourrez disposer et il reste encore un atelier sur les questions environnementales qui a lieu le 7 juin. Vous pourrez venir. Il sera notamment sur les questions de bilan carbone et de consommation d'énergie.

Allez très vite sur la consommation des terres agricoles, car le sujet a déjà été évoqué.

Les enjeux environnementaux

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Une équipe de conception pluridisciplinaire nous accompagne et je vais passer la parole très vite à notre bureau d'étude Transsolar qui nous accompagne sur l'ensemble des questions de stratégie environnementale. Nous travaillons également avec CETECH sur ce sujet.

C'est un sujet complexe, donc nous savons que nous ne savons pas sur beaucoup d'éléments de ce projet. Notre objectif et la façon dont nous travaillons consistent à nous associer à un certain nombre d'experts, de partenaires à nos côtés. Vous le voyez, nous avons des laboratoires thématiques, des *ID Factory*, où régulièrement sur des éléments de programme, comme la ferme urbaine, sur des questions de stratégie de développement durable, nous coconstruisons avec ces partenaires.

Ce projet doit d'abord s'inscrire dans le territoire donc je remets la diapositive sur le projet d'aménagement global. Clairement, les continuités urbaines, les continuités vertes, on le voit avec le parc ici en position centrale et la ferme, il existe un enjeu fort de ces continuités vertes nord-sud. Évidemment, ce projet doit s'intégrer dans le territoire.

Ensuite, nous avons développé une stratégie environnementale basée sur quatre axes principaux que je vais mentionner. Sur la mise en place d'un écosystème, c'est-à-dire une gestion vertueuse de l'eau, de l'énergie et des déchets. Compte tenu de sa taille, compte tenu des montants d'investissement, ce projet pourrait permettre de créer cet écosystème pour viser ces objectifs. 100 % des besoins en eau non potable pourraient être issus soit des eaux usées, soit des eaux potables. 100 % des déchets organiques valorisés avec un objectif de 75 % pour les déchets en général. 100 % des besoins énergétiques du projet seraient produits sur place avec un recours massif aux énergies renouvelables.

Bien sûr, il y a la mobilité. Ce quartier serait conçu sans voiture, à l'échelle du piéton, avec des temps de parcours facilement franchissables et une accessibilité pour tout le monde, donc avec des modes de transport à l'intérieur de ce projet.

Il y aura une conférence la semaine prochaine sur la façon de concevoir le projet. Bjarke INGELS, notre architecte, sera présent et expliquera la façon dont nous travaillons sur la conception de son lieu. Pouvoir s'inscrire aussi dans son environnement naturel est important.

Enfin, la biodiversité : le projet comporte une ferme urbaine de 7 hectares, un parc de 10 hectares. Pour le reste, l'ensemble des toitures qui ne seraient pas en panneaux photovoltaïques pourrait accueillir des milieux naturels, avec cinq milieux naturels qui ont été travaillés.

Je ne peux pas faire plus court, mais je passe la parole à Aurélien GERVASI. Si vous avez des questions, je me permets, Madame la Présidente, sous votre modération, s'il vous plaît, adressez-les à moi et pas au bureau d'étude Transsolar qui travaille à nos côtés. C'est moi qui répondrai aux critiques ou remarques que vous pourrez avoir.

Aurélien GERVASI, bureau d'étude Transsolar

Je travaille pour la partie parisienne du bureau Transsolar. L'idée est de vous expliquer comment nous avons procédé pour ce projet et aussi notre vision et la raison pour laquelle nous faisons partie de cette aventure.

Quelques mots sur la société pour ceux qui ne nous connaissent pas : nous sommes une société initialement allemande qui a été créée en 1992. Nous sommes des consultants en architecture bioclimatique. Nous travaillons avec les architectes et les urbanistes pour les aider à développer des projets consommant moins d'énergie et étant plus confortables pour les utilisateurs.

Vu que cette société a été créée en 1992, à cette date, le marché allemand était assez conservateur en termes de construction. Les problématiques environnementales n'étaient pas encore forcément très ancrées. Nous avons eu beaucoup de contestations sur les solutions que nous poussions. Du coup, à force de pousser pour ces solutions environnementales, nous avons commencé à prendre cette philosophie, cette vision pour chercher à changer les idées, les mentalités et essayer de pousser les solutions innovantes. C'est un peu la philosophie qui suit Transsolar ici appliquée au projet d'EuropaCity.

Je vous montre simplement la manière dont nous avons procédé pour le bâtiment. Dans le cadre de l'optimisation des besoins énergétiques, nous avons eu un processus itératif, intégré. Nous avons mis toutes les personnes de la maîtrise d'œuvre autour de la table et nous nous sommes intéressés au projet de manière globale. Nous avons fonctionné par étapes. Nous avons d'abord regardé au niveau de la géométrie comment nous pouvions optimiser les volumes pour maximiser les ressources bioclimatiques : les apports solaires, les apports aérauliques pour

faciliter la ventilation. Ensuite, sur l'enveloppe même, nous maximisons sa performance en travaillant sur l'isolation, sur le taux de vitrage, etc. Enfin, à la dernière étape, nous travaillons sur les équipements. Nous nous assurons d'avoir des bâtiments performants et nous les alimentons en énergies renouvelables. C'est l'idée que nous avons eue ici.

C'est la raison pour laquelle j'aimerais m'arrêter quelques instants pour vous expliquer la vision que Transsolar a sur ce projet. Quand nous sommes arrivés sur le projet d'EuropaCity, nous avons face à nous un programme très énergivore. C'est vrai, nous avons un mix d'équipements culturels, d'équipements commerciaux et d'équipements d'hôtellerie qui, par définition, consomment beaucoup d'énergie. En revanche, nous avons fait le constat que jusqu'à présent, la plupart des solutions mises en place pour réduire ces consommations étaient basées sur la technique pure. C'est-à-dire qu'on remplace un équipement par un équipement légèrement plus performant, on change la chaudière, etc. Du coup, on est super performant et on est content.

Pour nous, avec cette approche globale qui guide l'équipe de conception, où nous voulons vraiment poser les choses à plat et repenser la manière dont on construit le projet, nous nous sommes dit que nous avons un potentiel d'amélioration énorme. C'est vraiment ce qui nous a motivés. Grâce à la taille critique de ce projet, nous savons que nous sommes capables de dépasser les mentalités et de pousser des solutions innovantes, voire de procéder à des expérimentations. Certains sujets, notamment la gestion des eaux et des déchets, sont, en France, extrêmement innovants. C'est grâce à la taille critique de ce projet que nous savons être en mesure de les pousser ici.

Au final, la vision que nous avons sur ce projet est la suivante : si nous parvenons à relever ces défis, si nous arrivons à atteindre les exigences que nous avons posées aujourd'hui, nous aurons un projet phare et démonstrateur. Ce projet démonstrateur, pour nous, aura un impact positif, non seulement au niveau de l'emprise du terrain, mais aussi en dehors. On va parler d'un rayonnement qui influencera également le milieu de la construction en France et en Europe. Nous aurons un projet de référence sur lequel les futurs projets pourront s'appuyer pour développer leurs propres solutions efficaces. C'est vraiment l'idée que nous avons eue ici.

Je vais passer rapidement sur le reste de la présentation qui est plus technique pour passer ensuite directement aux questions. Vous avez une diapositive sur l'écosystème développé. L'idée est de vous montrer les quatre principaux thèmes sur lesquels nous avons travaillé : l'eau, la gestion des déchets, l'énergie électrique et thermique. Un exemple intéressant du type de solutions innovantes et intégrées que nous avons développé : le principe de méthanisation et de chaudière à cogénération. L'idée est que nous allons réutiliser une partie des déchets organiques avec les eaux des toilettes pour alimenter un méthaniseur qui créera un carburant. Nous allons utiliser ce carburant pour faire tourner une chaudière qui produira à la fois de la chaleur et de l'électricité. Ici, nous avons donc bien un exemple qui fait intervenir les quatre éléments ensemble. C'est justement à travers ce type de solution intégrale que nous pensons pouvoir atteindre un niveau de performance supérieur à la normale et justement ce niveau de projet exemplaire.

J'ai quelques diapositives sur la gestion de l'énergie et sur la gestion de l'électricité. J'ai compris que nous avons aussi un atelier le 7 juin qui ira plus en détail sur ce type de résultat. Je pense donc que l'on peut s'arrêter ici pour passer directement aux questions.

[Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public](#)

Dans moins de cinq minutes, les personnes venues avec l'autocar devront le rejoindre.

[Anne-Marie DELMAS, élue de Seine-Saint-Denis](#)

Je voudrais d'abord dire que la méthanisation n'est pas quelque chose de nouveau et de novateur, puisque j'ai assisté, alors que je n'étais pas élue, en 2004 de mémoire, à un projet de méthanisation sur la ville du Blanc-Mesnil. Ce n'est donc pas très nouveau.

Ensuite, j'ai deux questions : pourquoi votre magnifique plaquette n'utilise-t-elle pas de papier recyclé ? La préoccupation environnementale ne fait effectivement pas partie de votre ADN. Le reste, c'est du *greenwashing*.

En revanche, j'ai une question très technique : pouvez-vous nous présenter le bilan carbone et le bilan énergétique en tenant compte de l'énergie grise, c'est-à-dire construction et destruction comprises ?

[Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity](#)

Nous vous fournirons le fournisseur de ce papier qui a permis d'imprimer le dossier du maître d'ouvrage. J'en prends l'engagement ce soir. Vous verrez la provenance de ce papier. Je confirme qu'il s'agit bien d'un papier recyclé.

Sur le bilan carbone, nous sommes au moment du débat public qui porte sur l'opportunité du projet. Ce bilan carbone n'est pas réalisé à date, parce que nous sommes en amont, Madame la Présidente l'a rappelé, sur l'opportunité même du projet. Le 7 juin, nous présenterons la méthodologie que nous allons employer pour faire ce bilan carbone qui sera l'un des documents produits, notamment au moment de l'étude d'impact de ce projet s'il se poursuit. Cela donnera lieu à une enquête publique.

Anne-Marie DELMAS, élue de Seine-Saint-Denis

Je parle de l'énergie grise.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Nous en prenons bonne note et nous vous répondrons.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est l'un des éléments du bilan carbone.

Aurélien GERVASI, bureau d'étude Transsolar

Aujourd'hui, la réflexion est basée sur l'énergie de consommation, l'énergie de fonctionnement. Nous sommes bien d'accord. Nous sommes sur un bilan neutre sur l'énergie de fonctionnement. La question de l'énergie grise est tout à fait importante. En revanche, on ne peut pas se servir de cette question pour remettre en cause le projet dans l'absolu. À partir du moment où nous avons un programme, un désir de construire, nous savons que nous allons devoir consommer de l'énergie grise. La question ensuite est le système constructif. Nous sommes en phase d'étude assez préliminaire sur le sujet. C'est une question qui sera adressée.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cela fera quand même partie de l'approche que vous aurez dans le bilan carbone pour l'étude d'impact. C'est clair. Ce n'est pas tout à fait indifférent. Il n'y a pas que les processus de construction, il y a l'origine des matériaux que vous utiliserez.

De la salle

Bonjour, j'ai une simple question à poser. Voulez-vous vraiment faire tourner des pistes de ski avec des panneaux photovoltaïques ? Pourriez-vous nous expliquer un peu plus comment vous comptez vous y prendre ?

Aurélien GERVASI, bureau d'étude Transsolar

Le parc à neige n'est pas considéré seul. C'est la partie de la présentation que j'ai passée. Nous avons réalisé une modélisation de l'ensemble du projet en termes de fonctionnement énergétique avec des simulations thermodynamiques. L'idée est justement d'avoir une estimation des besoins de chauffage, de refroidissement et d'électricité sur l'ensemble de l'année.

À la suite de cette modélisation, nous avons pu voir que grâce au parc aquatique et au parc à neige, nous aurons des besoins concomitants sur l'ensemble de l'année. Nous aurons un talon de froid et un talon de chaud. Nous devons chauffer et climatiser toute l'année. Sur une conception classique, cela aurait été de l'énergie consommée de manière basique. Cela aurait été des consommations pures. Dans notre approche, nous voulons mettre en place un système de pompe à chaleur. En gros, ce sont des machines frigorifiques qui permettent de transférer la chaleur d'un endroit à un autre. L'idée est de transférer la chaleur du parc à neige pour chauffer le parc aquatique. C'est en grande partie de cette manière que nous essaierons de répondre à ces besoins assez importants pour ce type de programme.

Blaise MARTIN

J'ai une question précise. Sur le bilan carbone, je ne comprends pas. Sur le modèle économique, on nous a à peu près répondu, en gros, 240 000 m² de commerces, ce qui va équilibrer économiquement tout le reste. On sait que les loyers seront peut-être de 2 000 euros le mètre carré quand cela rapporte 30 millions de visiteurs. En gros, on comprend, on arrive à voir. Après, ce qui est flou, c'est que l'on ne sait pas si cela concurrencera les centres commerciaux existants, parce que Monsieur DALSTEIN est incapable de nous dire, à part les trois grands magasins, quel type de boutiques seront là.

En revanche, sur le bilan carbone, on est incapable de savoir ce que cela générera. Pour un sujet, l'environnement, la pollution atmosphérique, qui est censé être aussi important que l'économie au niveau mondial et même régional, il n'y a rien. C'est une question à la Commission particulière du débat public : la Commission particulière du débat public peut-elle accepter l'absence de chiffres de bilan carbone ? On se moque de la méthodologie, nous voulons un chiffre d'ici la fin du débat public. Un vrai bilan carbone réalisé à partir des estimations de transports routiers, de voyageurs arrivant par avion, ainsi de suite.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Lors de l'atelier du 7 juin, l'Ademe sera présente et présentera la méthode. L'Ademe elle-même dit qu'il est impossible, à ce stade, de fournir des chiffres précis. Je parle sous le contrôle de Philippe QUEVREMONT qui doit être quelque part. Il va vous dire ce que fera l'Ademe, car il a préparé cet atelier. Nous la faisons intervenir sur cette question. Il vous dira à quel niveau de précision ce débat pourra s'achever sur cette question.

Philippe QUEVREMONT, membre de la Commission nationale du débat public

Je voulais confirmer que pour la préparation du 7 juin, nous avons interrogé le maître d'ouvrage sur ce qu'il peut nous dire du bilan carbone. Nous avons posé explicitement la question de l'énergie grise, c'est-à-dire des techniques de construction qui mobilisent du carbone. Nous aurons la réponse plus détaillée le 7. J'espère qu'elle sera la plus avancée possible. Je pense que le maître d'ouvrage a déjà répondu en partie sur ce qu'il fera à ce moment-là.

Par ailleurs, nous avons demandé à l'Ademe de désigner trois experts qui seront là pour éclairer le débat, un peu comme dans un congrès scientifique : à une parole répond une autre parole. Je ne veux toutefois pas anticiper sur ce que sera le débat du 7 juin.

Nous avons parlé de bruit hier, d'eau, de biodiversité, de consommation des terrains agricoles. Par rapport à vos préoccupations sur la pollution de l'air, dans l'atelier du 31 mai, nous parlerons des impacts sur la circulation dont certains d'entre vous viennent de parler, et nous parlerons aussi de la pollution de l'air créée en particulier par la circulation, puisqu'il y a une obligation légale de décliner la trilogie « éviter, réduire, compenser ». Nous interrogerons le maître d'ouvrage sur ces intentions en matière d'évitement, de réduction et de compensation.

Gaël

J'ai travaillé comme animateur sur la gestion des déchets. Je travaille aussi avec des jeunes pour faire comprendre que, si on ne veut pas le voir, tout va bien. Avec les déchets, dans votre gestion structurelle, je ne sais pas quelle est l'importance que vous avez accordée à la gestion de déchets, qu'ils soient gérés industriellement ou bioclimatiquement. Cela m'intrigue, car la place de la gestion des déchets n'a pas été évoquée. Le socioéconomique n'a pas été abordé, et l'environnement gère autre chose. Pourtant, les déchets touchent les deux.

Philippe QUEVREMONT, membre de la Commission nationale du débat public

J'ai oublié d'en parler, mais le 7 juin, nous parlerons aussi de la gestion des déchets.

Gaël

Cela peut aussi générer de l'emploi, mais d'une autre manière.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On peut considérer qu'il n'y a plus de demandes de parole, je ne vois plus de main. Je vois deux demandes, puis nous arrêtons.

Carmelo PICCIOTTO

Bonsoir, je voulais poser une question d'environnement financier. Finalement, le groupe Auchan, qui est mondialisé, a-t-il les reins assez solides pour lancer ce programme alors que par ailleurs, il aura affaire à une concurrence de plus en plus forte, quel que soit son lieu d'implantation ?

Surtout, dans votre projet, vous indiquez que l'accès par l'automobile était indispensable à la viabilité économique. Je n'ai pas vu encore de renseignements. Quelle est la surface dédiée au stationnement ? En général, dans un centre commercial, la part de l'automobile est quasiment équivalente à la surface de vente, si ce n'est supérieure.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Une dernière question, puis nous répondons et nous arrêtons.

De la salle

Un point me paraît important. On a entendu beaucoup de gens s'inquiéter de la question de l'emploi et prendre l'opportunité de ce projet comme quelque chose d'important. Évidemment, c'est entendable sur le territoire. Nous sommes un certain nombre à travailler tous les jours sur ces questions et à avoir de petites réussites qui s'additionnent les unes à côté des autres.

S'il y a des élus, et c'est mon cas ce soir, qui ont apporté une critique sur une partie du projet, qui est la partie commerciale, tout le monde n'est pas opposé au principe de développement du Triangle de Gonesse. Tout le monde n'y est pas opposé. Tout le monde a le droit au développement. Ces territoires en ont besoin. Personne ne nie que Gonesse en a besoin.

J'ai moi-même travaillé pour l'Association des Communes du Grand Roissy qui regroupe plus de 70 communes autour de Roissy, dont le projet EuropaCity est l'un des projets phares. Il y a 93 projets recensés en 2015 autour de Roissy qui vont créer entre 100 000 et 150 000 emplois selon les estimations. Il faut aussi dire à l'ensemble des gens qui ont exprimé ce soir une inquiétude sur le fait qu'un projet comme ça verrait le jour ou pas et aurait un impact. Oui, bien sûr, mais il n'y a pas que ce projet. Il y a d'autres projets majeurs qui se développent sur ce territoire, car ce territoire en a besoin.

Finalement, même si l'on considérait les 12 000 emplois présentés ce soir comme des emplois nets, ils ne sont jamais que 10 à 12 % des estimations des emplois qui vont être créés sur le territoire dans les années qui viennent. Je veux simplement dire que personne n'est contre le développement économique dont nous avons besoin, notamment pour nos jeunes. Personne n'est contre. Simplement, la critique consiste à dire qu'aujourd'hui, dans un territoire comme le nôtre, on ne peut pas se permettre de créer des projets qui créent de telles concurrences entre les uns et les autres que cela finit par nous opposer. Nous avons besoin de cohérence, d'aménagement durable du territoire. Avec la rareté de l'argent public actuelle, nous ne pouvons nous permettre que ces projets réduisent à néant les efforts des uns ou des autres.

Oui, il peut y avoir du développement économique sur le Triangle de Gonesse ; il peut y avoir un projet, mais la nature commerciale primordiale de ce projet impacte directement d'autres situations actuelles, et c'est ce que craignent les élus que nous sommes. Je voulais bien signifier cela, parce que je ne veux pas que l'on caricature nos positions en disant que nous sommes des opposants parce que cela ne se produit pas chez nous. Ce n'est pas le cas. Simplement, il serait malvenu de notre part de dire ce soir, par exemple, que nous préparons EuropaCity 2 avec une surface commerciale de 500 000 m² qui serait prise pour les élus voisins du territoire comme une agression également. Il faut comprendre notre position. Nous sommes prêts à accompagner des développements sur les territoires contigus au nôtre, mais nous ne pouvons pas pour autant accepter que les projets actuels nous menacent tout simplement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Il y avait une approche de la notion d'environnement qui sortait un peu du sujet.

David LEBON, directeur du développement EuropaCity

Nous répondrons à cette question, mais sur le sujet de l'aménagement et du lien entre les territoires. Pardonnez-moi, je suis content d'entendre une évolution sémantique par rapport à l'événement fondateur de Terres d'Envol qui était de prendre position contre EuropaCity.

Simplement, sous le contrôle des élus du Val-d'Oise, je veux rappeler que ce territoire communique. Nous savons très bien qu'un débat public est un moment de postures et d'affirmations plus fortes que la réalité. Ce territoire communique. Les communes du Grand Roissy ont construit 4 CDT ensemble dans lesquels vos projets sont indiqués ainsi que les projets du Triangle de Gonesse et d'EuropaCity. Il n'y a donc pas de surprise ou d'agression.

Simplement pour préciser la nature différente entre ces projets et la cohérence qui existe. Le seul projet qui a une ambition touristique des projets du Grand Roissy, c'est EuropaCity. Il a été construit en lien avec le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis pour apporter de la complémentarité sur l'offre économique du territoire. Simplement, il est important de rappeler que l'enjeu de construction de ces projets est fondamental. Le second enjeu consiste à transformer l'essai pour construire les complémentarités réelles de ces projets. Construire les complémentarités entre EuropaCity et le projet du Dôme. Construire les complémentarités entre EuropaCity et ITC. C'est un travail possible quand le dialogue est possible. Nous sommes donc parfaitement ouverts au dialogue pour le futur.

Christophe DALSTEIN, directeur EuropaCity

Pour compléter sur les questions, Monsieur a évoqué les emplois qui pourraient être liés à la gestion des déchets. Nous n'avons pas eu le temps de le dire dans la présentation de ce soir sur la partie environnementale, mais il est prévu dans le projet, s'il se réalise, un centre de tri des déchets à l'intérieur du projet, bien entendu pour permettre d'orienter ensuite les déchets vers les bonnes filières. Il y aurait donc des emplois liés à la gestion des déchets au sein du projet.

De la même façon, et je saisis cette occasion pour le dire, un jeune homme de Cergy a parlé des emplois liés au sport. Avec Monsieur LEBON, nous nous sommes rendu compte que nous avons omis de lui répondre. Évidemment, le projet s'il se réalise a une échéance de réalisation à 2024, mais bien sûr, il y a des équipements sportifs qui seraient réalisés, notamment au sein du parc de 10 hectares. Un certain nombre d'équipements de loisirs auront besoin de coachs sportifs. Simplement, la temporalité du projet fait que ces emplois ne seraient évidemment pas créés de façon immédiate.

Sur la question de l'environnement financier, ce projet d'initiatives et de financements privés, dont le montant a été indiqué tout à l'heure par Monsieur LEBON de 3,1 milliards d'euros, est initié et porté par le groupe Auchan qui fera entrer au fur et à mesure d'autres partenaires à ses côtés. Cela a déjà été le cas. Un premier partenaire est entré au début de cette année. Il y en aura d'autres qui entreront dans ce projet pour lui donner réalité s'il se poursuit.

Sur l'accès et la question de la capacité de stationnement, nous ne l'avons effectivement pas mentionné ce soir dans les composantes du programme. Nous travaillons sur une action mécanique sur la capacité de stationnement. Aujourd'hui, il est prévu 9 000 places de stationnement qui seraient réalisées en plusieurs parcs de stationnement tout autour de l'emprise du projet permettant de limiter la capacité de stationnement. Il y aura des modes de gestion ensuite pour optimiser cela. Il est prévu une voirie interne qui permettrait de relier ces différents parcs de stationnement pour pouvoir opérer un report massif sur les transports en commun.

Nous travaillons et nous devons travailler de façon plus concrète aussi avec l'ensemble du quartier d'affaires développé par l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France, parce qu'une mutualisation des places de stationnement est possible par rapport au quartier qui sera réalisé autour. Les besoins en stationnement qui peuvent exister sur un projet comme le nôtre sont souvent à des moments différents des horaires de bureau. Il y a donc aussi ce travail totalement inédit, car il est assez rare d'imaginer ces mutualisations des parcs de stationnement pour limiter leur nombre, à l'exception du quartier de la Défense, car tout cela est géré de façon centralisée.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Très bien. Nous allons nous arrêter là. Il est 23 heures 45. Nous allons nous arrêter. Cette réunion s'est avérée tout à fait utile, c'est incontestable. Il y en aura d'autres. Vous pourrez encore venir assister à des réunions. Il y en a une le 30 mai plutôt sur la dimension aménagement, avec des experts qui pourront intervenir. Il y a les questions de circulation, d'accès par la route et des impacts de ces accès. Il y a encore un atelier sur la question environnementale dans sa dimension énergie/climat qui a lieu le 7 juin.

Merci à tous les intervenants et à tous ceux qui ont bien voulu la parole. J'ai été obligée de temps en temps de faire un peu la police, pas suffisamment parce que nous avons débordé au point de vue des temps.

Je vous souhaite une bonne soirée.